

BENBAHMED : L'ALGÉRIE AUTONOME EN PRODUCTION D'INSULINE D'ICI 2022

DJERAD
REÇOIT
L'AMBASSADEUR
D'ESPAGNE EN
ALGÉRIE

de l'administration
Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Lundi 08 Février 2021 / N° 1042

Prix : 20 DA

LANCEMENT
"PROCHAIN" D'UNE
PLATEFORME
NUMÉRIQUE POUR
COMMUNIQUER AVEC
LES ACTEURS DE LA
SOCIÉTÉ CIVILE

PROCÈS EN APPEL DE L'EX-WALI D'ALGER ZOUKH VERDICTS LE 15 FEVRIER

CONDAMNÉ EN PREMIÈRE INSTANCE
DANS TROIS AFFAIRES DE
CORRUPTION EN RELATION AVEC
LES HOMMES D'AFFAIRES ALI
HADDAD ET MAHIEDDINE
TAHKOUT ET L'EX-
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
LA SÛRETÉ NATIONALE
(DGSN), ABDELGHANI
HAMEL.



Page 03

MALGRÉ L'ANNONCE DE LA RELANCE
DE L'ACTIVITÉ D'IMPORTATION

DES VÉHICULES D'OCCASION PLUS CHERS QUE LES NEUFS



COVID-19

NÉCESSITÉ
DE LEVER LES DOUTES
DES CITOYENS
SUR L'EFFICACITÉ
DU VACCIN

REPRISE DES
ACTIVITÉS DE LOISIRS
ET DE PÊCHE DANS
LES PORTS D'ALGER

USTO

CRÉATION
D'UN CLUSTER
TECHNOLOGIQUE
POUR LA
CONSTRUCTION ET LA
RÉPARATION NAVALES

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Lundi 08 Février 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	15:53	18:15	19:38

Horaires de prière à Alger du Mardi 09 Février 2021

Fajr	Chourouk
06:20	07:48

Météo



Alger 21° / Oran 22° / Annaba 17° /
Constantine 17° / Béchar 25° / Biskra 23° /
Djelfa 17° / Sétif 16° / Ghardaïa 23° / Jijel 18° /
Tlemcen 22°

Explosion à la cité universitaire "Ouled Fayet 2" : des mesures seront prises pour éviter des incidents similaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé dimanche, que son département prendra les mesures nécessaires afin que des incidents similaires à l'explosion qui a eu lieu, et qui a coûté la vie d'une étudiante à la cité universitaire à "Ouled Fayet 2" à Alger, ne se reproduisent plus. Le ministre a déploré, en marge de sa visite qu'il a effectuée à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO), l'incident de l'université d'Alger qu'il a qualifié de "tragique", tout en exprimant sa solidarité avec la famille de l'étudiante. Il a assuré que "des mesures seront prises dans le cas où les résultats de l'enquête révèlent un quelconque manquement", soulignant que le travail de la commission chargée du projet de la réforme des œuvres universitaires, tire à sa fin et sera remis au président de la République et au Premier ministre. En ce qui concerne des mouvements de protestations récentes menées par les étudiants-doctorants, le ministre a affirmé que "les portes demeurent ouvertes devant eux et devant l'ensemble des étudiants" et qu'il "répond personnellement aux préoccupations des étudiants par son adresse électronique".

Yasmina Khadra dénonce une Campagne calomnieuse Élucubrations de l'écrivain marocain Tahar Bendjelloun

Le romancier algérien à grand succès Yasmina Khadra a dénoncé, vendredi, sur un plateau de la télévision française, la campagne calomnieuse menée contre lui depuis une vingtaine d'années par l'écrivain marocain Tahar Bendjelloun. Invité à présenter ses nouvelles parutions, Yasmina Khadra, Mohamed Moulessehoul de son vrai nom, est revenu sur son choix de prendre un nom d'emprunt et a dé-

noncé la "campagne menée contre lui par l'écrivain marocain Tahar Bendjelloun et les innombrables diffamations et élucubrations chimeriques l'accusant de ne pas écrire lui-même ses livres". Yasmina Khadra a déploré ces pratiques qui l'ont «exclu des institutions littéraires françaises», citant pour exemple son dernier roman, Le sel de tous les oublis, sorti en 2020, et qui a été "boycotté par de nombreux médias

français». L'auteur a précisé qu'il a choisi de dénoncer ces «basses pratiques» pour «rassurer ses lecteurs et les libraires qui ont toujours défendu son travail». Le romancier algérien a présenté lors de cette émission la version graphique de son roman Dieu n'habite pas la Havane et du livre d'entretiens avec Catherine Lallanne, Le baiser et la morsure.

R.T

Russie - UE Tensions



Le ministre russe des Affaires étrangères a prévenu vendredi qu'une détérioration des relations entre Moscou et Bruxelles pourrait avoir des conséquences imprévisibles. Sergueï Lavrov a fait cette déclaration à la presse après un entretien à Moscou avec le porte-parole de la diplomatie européenne, Josep Borrell. Le chef de la diplomatie russe a reconnu que son pays et l'Union européenne étaient en désaccord sur de nombreux sujets mais il a ajouté que les deux camps avaient exprimé leur intérêt pour un dialogue plus vaste dans les domaines où il existe un consensus. L'Union européenne, qui a déjà imposé des sanctions économiques contre la Russie à la suite de l'annexion en 2014 de la Crimée, envisage de nouvelles mesures de rétorsion contre Moscou depuis l'arrestation et la condamnation de l'opposant russe Alexeï Navalny. Au même moment, les autorités russes ont procédé à l'expulsion de trois diplomates européens pour avoir participé, selon elles, à des manifestations pro-Alexeï Navalny. Quelques heures après les pourparlers entre le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov et celui de l'Union européenne, Josep Borrell, la Russie a réclamé le départ de diplomates d'Allemagne, de Pologne et de Suède.

FIDÈLE AUX VALEURS DE NOVEMBRE ET SON ÉTERNEL MESSAGE

L'ANP toujours prête aux sacrifices et à défendre les intérêts suprêmes du pays (El Djeich)



L'Armée nationale populaire demeurera toujours prête aux sacrifices et à défendre les intérêts suprêmes du pays quel qu'en soit le prix. Fidèle aux valeurs de Novembre et son éternel message, elle s'engage à accomplir son devoir national dans la protection de ses frontières et la sauvegarde de sa souveraineté nationale, tout en assurant les conditions de sa sécurité et la consolidation de sa défense nationale. Pour atteindre ces nobles objectifs, elle mobilise et met à disposition l'ensemble de son potentiel au sacrifice de sa Nation. "A cet égard, les rêveurs qui veulent semer le chaos et la discorde au sein du peuple ou les illusionnistes qui aspirent à concrétiser des intérêts au détriment de la Nation, semblent ignorer que cette époque bien révolue et ne représente qu'un souvenir lointain", affirme El Djeich.

R.T

RÉOUVERTURE DES ESPACES DE LOISIRS

Une bouffée d'oxygène pour les visiteurs

La rupture avec la nature et les espaces récréatifs prend enfin fin. Tout le monde se frotte les mains à l'idée de redécouvrir des endroits qui ont toujours fait la joie des familles, des amateurs de l'activité physique également. Le dernier réaménagement du confinement apporte une note d'espoir à tous ces jeunes et moins jeunes qui, ont, bon gré, mal gré, côtoyé lassitude et désœuvrement. Les Algériens ont connu, de près, le cafard. Privés de leurs habitudes, de ce qu'ils aiment le plus, des mois durant, sont, devenus des cibles faciles pour le stress urbain et la mélancolie qui planent, tous les jours, sur les comportements. Aujourd'hui, le bout du tunnel apparaît permettant, ainsi, un retour progressif, à la vie normale. La réouverture des espaces de détente, qui coïncide avec les vacances scolaires, confortées par un retour de l'entreprise de transport urbain et suburbain, avec des dessertes, allongées jusqu'à 19h, en fait, intervient pour donner du punch aux élèves et leurs parents, en quête d'équipements pour "aérer" des esprits, usés et désabusés, par la COVID-19.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE D'ÉDITION

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Lancement "prochain" d'une plateforme numérique pour communiquer avec les acteurs de la société civile

Le conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a annoncé à Khenchela le lancement "prochain" d'une plateforme numérique pour communiquer avec les acteurs de la société civile. Animant à la maison de la culture Ali Souaï une rencontre de concertation avec les associations en prévision de l'élaboration de la stratégie nationale d'encadrement et de réhabilitation des capacités de la société civile, M. Berramdane a indiqué que le projet de cette plateforme "a atteint actuellement ses dernières phases" et sera "prochainement" mis en service au cours de la rencontre nationale qui regroupera les acteurs de la société civile à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Il a également ajouté que cette plateforme constituera "une carte de la société civile et du mouvement associatif sur le territoire na-



tional et à l'étranger, un espace d'échange d'idées et de propositions ainsi que de communication avec les autorités centrales qui pourront de la sorte connaître l'ef-

ficiences des associations sur le terrain". Relevant le rôle majeur de la société civile, M. Berramdane a insisté sur la moralisation de l'action associative au moyen de la mise en place d'un cahier des charges considérant que "l'on se trouve actuellement au stade quantitative et l'on se dirige vers la phase qualitative pour ensuite atteindre la phase participative qui nécessite davantage d'organisation, d'encadrement, de coordination et de qualification". Reconnaisant la présence d'incohérences dans la loi sur les associations la rendant parfois inefficace, M. Berramdane a promis d'œuvrer à l'avenir en faveur "d'une nouvelle loi en adéquation avec la réalité et les ambitions des associations". Il a souligné dans ce même contexte que l'intérêt que porte le président de la République Abdelmadjid Tebboune pour les associations constitue "un message à l'adresse du mouvement associatif et une valorisation de son rôle au côté de l'Etat qui a été particulièrement manifeste à travers son implication avec conscience dans les efforts de lutte contre la propagation de

l'épidémie du Covid-19". Le conseiller auprès du président de la République a aussi considéré que l'observatoire national de la société civile procédera à une évaluation globale des acteurs de la société civile en vue de présenter des recommandations à la présidence de la République, aux services du Premier ministre et les autres parties en rapport avec les activités de la société civile pour mieux connaître les associations actives et les collectivités locales activant avec ces associations pour parvenir à une véritable démocratie participative. Il a aussi affirmé que l'observatoire national de la société civile œuvrera à la programmation de journées de formation au profit des associations activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour améliorer le niveau de leurs animateurs dans les domaines juridique, financier et communicationnel en vue qu'ils assurent à leur tour la formation des autres associations.

M. Hamidou EN visite dans la commune de Sidi Ali

Nécessité d'inclure les sites historiques dans les circuits touristiques

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, sur la nécessité d'introduire dans les circuits touristiques, les sites historiques du pays, en particulier les lieux chargés d'histoire de la Glorieuse Guerre de libération nationale. "Tous les circuits touristiques élaborés à l'avenir devront inclure des sites historiques, notamment ceux de la Révolution de Novembre", a souligné M. Hamidou, qui a animé un point de presse à l'issue de sa visite du site historique "camp des carrières" dans la commune de Sidi Ali. "De tels sites historiques témoignent des sacrifices consentis par nos ancêtres et nos aïeux pour la liberté et l'indépendance devront constituer une destination pour nos enfants et autres visiteurs", a-t-il déclaré. Le premier responsable du secteur a visité différentes

parties de ce camp de concentration créé par l'administration coloniale française en 1956 pour faire face à la glorieuse Guerre de libération dans le Dahra avant d'être reconverti en musée après l'Indépendance, y compris les cellules de torture pratiquée par le colonisateur contre les Algériens. A l'occasion, le ministre a mis l'accent sur la promotion de ces monuments historiques dans le cadre de la "destination touristique Algérie", de même que d'autres atouts tels que le tourisme religieux, forestier et culturel, en plus de la mise en place de mesures incitatives pour améliorer la qualité des services et encourager le tourisme intérieur. M. Hamidou a souligné que ces monuments représentent une valeur ajoutée à l'héritage historique et civilisationnel qui a préservé la personnalité algérienne, annonçant de nouveaux

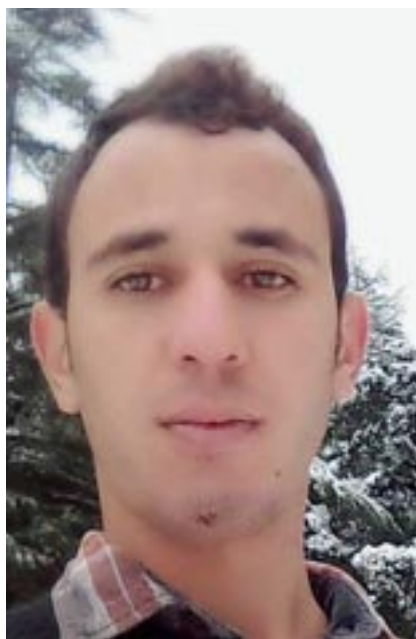
mécanismes pour soutenir l'artisanat et les métiers et améliorer le travail familial des femmes aux foyers et de la femme rurale. Ces mécanismes ont tendance à encourager la femme dans les zones d'ombre à créer des micro-entreprises créatrices de richesse et de l'emploi ainsi qu'à augmenter les revenus des familles en s'offrant la possibilité d'investir dans ces zones auxquelles le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde un grand intérêt. Le ministre a également visité le site religieux du mausolée de Sidi Lakhdar Benkhelouf et inspecté le projet d'un village touristique aux normes environnementales en cours de réalisation dans la zone d'expansion touristique (ZET) de Cap Ivy dans la commune de Benabdelmalek Ramdane.

M.L

Affaire Walid Nekkiche

Le parquet général ordonne l'ouverture d'une enquête préliminaire

Le parquet général près la Cour d'Alger a ordonné hier au procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais d'instruire une enquête préliminaire sur les faits avancés par le citoyen Walid Nekkiche et chargé la police judiciaire compétente de cette mission. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénal, le parquet général près la Cour d'Alger, après avoir pris connaissance d'un exposé des faits présentés par Monsieur le procureur de la République adjoint, représentant du parquet général à l'audience du tribunal criminel dans le procès du nommé Nekkiche Walid, tenue au siège du tribunal de Dar El Beida (Alger) en date du 2 février 2021, et après avoir compulsé l'attestation dressée par le greffier de l'audience concernant le déroulement du procès. Attendu qu'il ressort des deux documents suscités que l'accusé Nekkiche a déclaré lors de son procès, en réponse à une question qui lui a été adressée par sa



défense, avoir été victime durant sa garde à vue de violences et d'agressions

sexuelles de la part des éléments de la police judiciaire en charge de l'enquête préliminaire", lit-on dans le communiqué du parquet. Ainsi, "au vu des réactions et commentaires relayés par les différents titres de presse et provoqués par ces déclarations, ainsi que la remise en doute et les interrogations suscitées auprès des parties qui s'intéressent à l'action judiciaire, notamment concernant le respect de la liberté et de la dignité des citoyens suspects placés en garde à vue, et dans le but d'établir la vérité sur ce qui serait passé dans l'affaire du citoyen Walid Nekkiche, le parquet général près la cour d'Alger a ordonné en date du 07-02-2021, sur la base des informations en sa possession et des pièces en rapport avec l'affaire du concerné, à Monsieur le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais de diligenter une instruction préliminaire sur les faits avancés par le concerné et chargé la police judiciaire compétente de cette mission".

Covid-19

Nécessité de lever les doutes des citoyens sur l'efficacité du vaccin

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a appelé dimanche à Alger à associer tous les acteurs de la société à la campagne de vaccination contre la Covid-19 pour "lever les doutes des citoyens sur l'efficacité du vaccin". Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'une Journée d'étude sur les dispositions relatives à la vaccination anti-Covid-19, organisée par la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN, M. Chenine a souligné que "toutes les parties concernées doivent assumer pleinement leur rôle dans la sensibilisation des citoyens à la nécessité de se faire vacciner pour dissiper leurs doutes sur l'efficacité et l'intérêt du vaccin". Soulignant l'engagement clair, dès le début, quant au caractère prioritaire de la santé dans les efforts de lutte contre l'épidémie en dépit d'une situation économique difficile, le président de l'APN a rappelé que l'Algérie a adopté une approche faisant primer la décision scientifique sur la décision politique et mettant les mesures à l'abri de toute politisation malgré les fortes pressions de diverses parties. Selon lui, les résultats obtenus sont le fruit des instructions et des recommandations du Président de la République pour qui "rien n'est plus précieux que la santé". M. Chenine a tenu, à cette occasion, à saluer les positions des pays amis, se félicitant de leur coopération avec le gouvernement algérien pour la fourniture de vaccins en quantité suffisante. Il a, en revanche, critiqué "le système international, représenté notamment par le Conseil de sécurité, qui n'a pas su riposter rapidement et comme il se devait à la Covid-19 et a laissé les conflits géostratégiques classiques s'insinuer dans les efforts de lutte contre cette pandémie". Il a cité, dans ce cadre, "les pratiques commerciales privilégiant le plus offrant, ainsi que la spéculation qui a été parmi les points négatifs enregistrés à travers le monde lors des différentes étapes de la pandémie, qu'il s'agisse du masque ou du matériel médical", considérant que toutes ces pratiques sont un autre aspect de l'échec moral dans les relations internationales.

HISTOIRE/INTENSIFIER

Les recherches sur les événements de Sakiet Sidi Youcef (universitaires)

Des chercheurs de l'Université de Larbi Tebessi de Tébessa ont mis l'accent sur l'impératif d'intensifier les études et les recherches dans le domaine de l'Histoire afin d'approfondir les connaissances sur les événements de Sakiet Sidi Youcef. Le chef du département Histoire et Archéologie à la Faculté des sciences sociales et humaines, Farid Nasrallah et son confrère, le professeur et chercheur en histoire de la révolution, Atef Seradj, ont appelé les chercheurs à se pencher davantage, avec la coopération des parties concernées, dont le ministère des Moudjahidine, sur les massacres de Sakiet Sidi Youcef, perpétrés par la France coloniale le 8 février 1958. Dans une déclaration à l'APS, à la veille du 63ème anniversaire de ces massacres, Farid Nasrallah a considéré que les bombardements de Sakiet Sidi Youcef "suscitent peu d'intérêt de la part des étudiants chercheurs,



d'où le déficit criard en informations sur le sujet". L'universitaire qui préconise d'encourager, accompagner et encadrer les étudiants, notamment sur les sources authentiques susceptibles de fournir les vérités historiques", a souligné que de telles re-

cherches enrichiraient la connaissance de l'histoire de la révolution avec ses différentes phases. Rappelant que durant ces massacres, des algériens et des tunisiens ont perdu la vie, Farid Nasrallah a appelé à "consacrer des ateliers, des laboratoires de recherche, des journées d'étude et des séminaires nationaux, mais aussi internationaux, en vue de favoriser les échanges entre chercheurs et approfondir les investigations sur ces événements historiques". "Les informations disponibles sur ce massacre et connues de tous se réduisent uniquement au bombardement aérien mené par les forces du colonialisme français ayant fait 79 morts dont 20 enfants et 11 femmes ainsi que 130 blessés", a ajouté l'universitaire qui a mis l'accent "sur l'importance de mener des recherches sur les véritables causes de cette attaque et ses répercussions".

M.L

Procès en appel de l'ex-wali d'Alger Zoukh verdicts le 15 février

Condamné en première instance dans trois affaires de corruption en relation avec les hommes d'affaires Ali Haddad et Mahieddine Tahkout et l'ex-directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel.



La cour de justice de Tipasa rendra le 15 février en cours, les verdicts concernant l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, condamné en première instance dans trois affaires de corruption en relation avec les hommes d'affaires Ali Haddad et Mahieddine Tahkout et l'ex-directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel. La chambre correctionnelle de la cour de Tipasa, a confirmé, à l'issue du procès, qui s'est poursuivi tard dans la soirée de samedi à dimanche, le réquisitoire du tribunal de première instance, soit des peines entre 10 et 15 ans de prison ferme, avec une amende d'un million de dinars requis pour chaque affaire, avec la confiscation de tous ses biens, outre l'interdiction, faite à l'accusé, d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques, pendant 5 ans après l'expiration de sa peine. Ce procès en appel était similaire à celui du procès en première instance, vu que l'ex-wali d'Alger a nié, durant son interrogatoire par le tribunal, toutes les accusations portées contre lui, en endossant toute la responsabilité aux membres de la commission d'investissement de la wilaya, formée de huit directions sectorielles et en assurant que toutes les décisions étaient prises à l'unanimité et après concertation. Une majorité des témoins présents, dont les ex-directeurs généraux de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et de l'agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine, qui ont affirmé qu'ils recevaient des ordres et des instructions orales de la part du wali, en vue d'octroyer des privilèges tant aux membres de la famille de l'ex-DGSN, que celles d'Ali Haddad ou Mahieddine Tahkout. L'ex wali d'Alger est actuellement en détention après sa condamnation, en première instance, en décembre dernier, dans trois affaires de corruption, à des peines de 4, 5 et 5 ans de prison ferme, avec confiscation de tous ses biens et une amende d'un million de dinars pour

chaque affaire, outre le versement de 10 millions de DA de dédommagement pour les pertes subies par le Trésor public et l'interdiction d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine. Abdelkader Zoukh, est poursuivi dans l'affaire relative à la famille de l'ex DGSN (sa femme, son fils Chafik et sa fille Chahinez) pour "dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers". Il est, également, poursuivi pour "abus de fonction et octroi d'indus privilèges" dans l'affaire en relation avec l'ex-patron du Forum des chefs d'entreprises, Ali Haddad. Quant à l'affaire Tahkout, dont des membres ont comparu en tant que témoins, Zoukh y est poursuivi pour "octroi délibéré de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, agrément d'exonérations fiscales et de rédactions sans justificatif légal". Concernant l'affaire de l'ex-DGSN, elle remonte 2014. Elle est relative à l'offre d'indus privilèges à la famille de l'ex-DGSN, Abdelghani Hamel, dont notamment un bien foncier de 7128 m2, dans la zone de Bab Ez-zouar (Alger), au profit de sa fille Chahinez, pour la réalisation d'un centre commercial et d'un hôtel, sans la concrétisation du projet, ni le versement des taxes aux Domaines de l'Etat et des frais dus à l'agence foncière pour les aménagements. A cela s'ajoute l'octroi de neuf locaux commerciaux d'une surface de 824 m2, à Ouled fait, au profit de sa femme, à un prix dérisoire, soit 22.000 DA le m2, au moment où le cours des locaux dans le même quartier était de 120.000 DA le m2.

M/M

AADL

Lancement de travaux de réparation suite à la chute d'un revêtement en béton d'un bâtiment à Alger

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a annoncé le lancement des travaux de réparation des dégâts matériels causés par la chute, vendredi soir, d'une partie du revêtement en béton d'un bâtiment sis au site Zaatria dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (wilaya d'Alger). Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, la Direction générale de l'Agence a déclaré que la branche gestion immobilière relevant de l'agence au niveau des 1000 logements de type location-vente, située à Zaatria, dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, est intervenue immédiatement après cet incident, et une société spécialisée a été désignée pour réparer les dégâts. Des techniciens spécialisés ont été également désignés pour revoir l'opération de revêtement de tous les bâtiments du site, ajoute la même source. La chute du revêtement en béton d'un mur au dernier étage d'un immeuble AADL au niveau du site de Zaatria a détruit plusieurs parties d'un véhicule qui était garé près de ce bâtiment. A cet égard, la Direction générale a affirmé qu'une indemnisation avait été versée au propriétaire de la voiture pour le préjudice subi. "L'opération d'indemnisation des dommages causés au bâtiment et au propriétaire du véhicule, sera couverte par la compagnie d'assurance-habitation, conformément à la loi en vigueur".

Accidents de la route: 3 décès et 169 blessés durant les dernières 24H (protection civile)

Trois (3) personnes sont décédées et 169 autres ont été blessées dans 149 accidents de la route enregistrés à travers plusieurs wilayas du pays durant les dernières 24 heures (période du 06 au 07 février 2021), indique dimanche un bilan de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Souk Ahras sont intervenus pour l'extinction d'un incendie au niveau de la commune de Heddada, ayant causé le décès d'une femme âgée de 30 ans carbonisée et des brûlures à une autre personne. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital local. Pour leur part, les unités de la wilaya d'Oran ont été mobilisées suite l'explosion d'un chauffe-eau dans une usine de fabrication de bonbons dans la commune de Gdyl, pour l'évacuation de 11 personnes dont une (01) présentant des brûlures au 2ème degré. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid 19, les unités de la protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures 42 opérations de sensibilisation à travers 05 wilayas (29 communes), rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Ainsi, 32 opérations de désinfection générale à travers 04 wilayas (17 communes), ont été effectuées touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

A.Z

MALGRÉ L'ANNONCE DE LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ D'IMPORTATION

Des véhicules d'occasion plus chers que les neufs

Les prix des véhicules d'occasion ne cessent d'augmenter en raison d'une faible offre sur le marché, une hausse qui risque de durer, malgré l'annonce de la relance de l'activité d'importation des véhicules neufs, selon des professionnels du secteur et des associations de consommateurs.

Ce constat a été établi, notamment, par le président de l'Organisation Algérienne de Protection et d'Orientation du Consommateur et de son Environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, qui a indiqué à l'APS que la hausse des prix des véhicules d'occasion a connu son pic à partir du 2^e semestre 2020, soulignant que les prix ne vont se stabiliser ou régresser que s'il y a "des produits alternatifs". Le président de l'APOCE a estimé, en outre, que la baisse ou, au moins, la stabilisation des prix des véhicules d'occasion ne sera palpable que si l'offre sur les véhicules neufs est plus compétitive que celles des véhicules d'occasion, avec l'importation de véhicules à des coûts raisonnables à la portée des bourses moyennes. Ce qui, selon lui, ne sera pas évident du fait des charges supplémentaires auxquelles seront soumis les importations de véhicules neufs, citant une taxe de 35%, le retour de la TVA à 19% ou encore la hausse des prix du transport maritime. Des charges qui vont se répercuter sur le prix final des véhicules neufs, a-t-il expliqué, ajoutant qu'il ne faut pas s'attendre à revoir les anciens prix du neuf être appliqués. Pour sa part, le fondateur du site Largus.dz, Mourad Saadi, l'un des doyens de la presse spécialisée dans l'automobile en Algérie, a



évoqué le principe de l'offre et la demande pour expliquer la hausse des prix des véhicules d'occasion. Importation de véhicules -3 ans obstacles technico-juridiques à l'origine du gel, a, ainsi, expliqué à l'APS que l'offre n'était pas conséquente depuis pratiquement 2017, estimant que les quelques 400.000 véhicules produits entre 2014 et 2019 par les usines de montage implantées en Algérie et représentants huit (08) marques (Renault, Dacia, Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, Kia et Hyundai) étaient loin de répondre aux besoins du marché. M. Saadi a, par ailleurs, précisé que le volume de

véhicules qui seront importées en utilisant les 2 milliards de dollars annoncés par le ministre de l'Industrie, soit entre 120.000 et 150.000 voitures touristiques, "ne suffiraient pas à répondre aux besoins d'un marché local d'un volume de 400.000 véhicules par an, en moyenne". Expliquant que l'enveloppe allouée à l'importation des véhicules inclut, aussi, les autres segments, tels que les bus, les pick-up, le matériel agricole, les camions et autres motos. C'est ce qui l'a amené à déduire que l'importation des véhicules neufs n'engendrerait pas de baisse significative du prix des voitures

d'occasion, concluant son intervention en se disant "convaincu que les véhicules importés ne seront pas disponibles avant 2022 au vu du processus d'importation qui prendra du temps". Des véhicules d'occasion plus chers que les neufs Cette hausse des prix des véhicules d'occasion se traduit sur le marché par un gap pouvant atteindre les 12% par rapport aux anciens prix showroom (prix du neuf). A titre d'exemple, un modèle très demandé d'une marque coréenne immatriculé en 2019 affiche le prix de 2.250.000 DA au marché d'occasion, alors qu'il était disponible chez les concession-

naires au prix de 2.130.000 DA, soit une hausse de plus de 5,5%. Ce qui est considéré par une jeune fonctionnaire "d'illogique". De son côté, un chauffeur de taxi habitué à changer régulièrement de voiture s'est montré surpris de constater que le prix d'un modèle emblématique d'une marque française immatriculé en 2019 soit proposé à 1.810.000 DA, alors qu'il était facturé, à sa sortie d'usine, à 1.619.000 DA. Ce que ce professionnel a justifié par une offre modeste sur le marché vu que personne ne veut céder son véhicule tant que la disponibilité des voitures neuves n'est pas assurée. Lire aussi : Importation de véhicules moins de 3 ans: la mesure demeure "inapplicable" Un jeune cadre rencontré chez un revendeur a dénoncé la "spéculation" pratiquée par certaines personnes spécialisées dans la revente des véhicules d'occasion qui "se sont approvisionnés" avant la rupture des stocks au niveau des showrooms des différentes marques pour imposer leur prix, maintenant que l'offre est très faible. Il a, d'ailleurs, étayé sa thèse en évoquant des véhicules immatriculés en 2020 affichants un kilométrage "insignifiant" et proposés par certains revendeurs, s'interrogeant sur l'origine de ces véhicules vu que l'activité de montage automobile en Algérie a cessé en 2019.

Industrie pharmaceutiques : L'Algérie autonome en production d'insuline d'ici 2022 (Benbahmed)

L'Algérie pourra être autonome d'ici 2022 en terme de production d'insuline de dernière génération, grâce à deux partenariats avec des multinationales, dont un implique le groupe public Sidal, a indiqué dimanche à Alger le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, le ministre a fait savoir que deux partenariats étaient en cours de négociation entre des entreprises algériennes, dont Sidal, et des multinationales, permettant à l'Algérie de devenir autonome en termes de production d'insuline de dernière génération à l'horizon 2022. Selon M. Benbahmed, au-delà de cette autonomie de production à cette échéance, l'Algérie pourra exporter l'insuline et réaliser une économie de 400 millions de dollars sur sa facture d'importation. "On deviendrait ainsi la seule plateforme avec deux unités de production d'insuline de dernière génération en full process en Afrique", a-t-il prévu, ajoutant que Sidal pourra également produire un médicament prescrit pour les insuffisances thyroïdiennes "le Levothyrox" dont une partie de la production sera destinée vers l'Europe. Par ailleurs, le ministre a évoqué le partenariat en cours de finalisation entre l'Algérie et la Russie dans le cadre de la production du vaccin contre le coronavirus "Spoutnik V". "L'intérêt du partenariat avec nos homologues russes c'est d'aller vers la bio-technologie dans la production de ce vaccin. Nos homologues nous ont mis à notre disposition les données techniques, notre comité scientifique identifie les processus à mettre en place pour entamer la production", a-t-il indiqué. Pour M. benbahmed, ce projet ne signifie pas uniquement une maîtrise temporaire de la production "mais il s'agit d'assimiler une nouvelle technologie permettant d'aller vers la production

d'autres produits à forte valeur ajoutée pour assurer notre souveraineté sanitaire". Le ministre a également mis en avant l'orientation du gouvernement soutenant la recherche pour lui permettre d'être au service de l'industrie et du développement du pays. "A travers nos partenariats et nos élites, nous pouvons intégrer ces technologies et aller vers une industrie pharmaceutique à forte valeur ajoutée", a-t-il affirmé. De plus, le ministre a évoqué les efforts de son département ministériel dans le but de structurer les activités pharmaceutiques du pays. Cela, a-t-il dit, a permis de mettre en place une nouvelle définition de "la fabrication" qui intègre la valeur ajoutée et la recherche et développement, "ouvrant ainsi des opportunités certaines pour les micro-entreprises et les start-up". De plus, selon la nouvelle législation en vigueur concernant les opérateurs économiques étrangers du secteur pharmaceutique, l'enregistrement d'un produit ou son exploitation doit désormais se faire via un établissement pharmaceutique de droit algérien qui exerce une responsabilité pharmaceutique. En outre, M. Benbahmed a souligné le rôle de l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques installé récemment. Il a fait savoir que cet organisme doit permettre d'assurer la disponibilité des médicaments essentiels, en associant l'ensemble des acteurs du secteur dont les prescripteurs en amont de la chaîne. Ainsi, l'Observatoire communique au terme de chaque mois une liste des produits en rupture aux prescripteurs pour qu'ils puissent orienter leurs prescriptions vers des produits disponibles de la même classe thérapeutique: "Il s'agit de lutter efficacement à travers cette opération contre les ruptures de produits pharmaceutiques"

A.Z

USTO

Création d'un cluster technologique pour la construction et la réparation navales et d'un consortium pour l'industrie aquacole

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a annoncé, dimanche à Oran, la création d'un cluster technologique pour la construction et la réparation navales et d'un consortium pour l'industrie aquacole à l'Université des sciences et technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO). A l'ouverture d'un atelier national sous le thème "L'évaluation et la consolidation de la mise en place du cluster technologique pour la construction et la réparation navales et du consortium pour l'industrie aquacole", organisé à l'université d'Oran, M. Ferroukhi, qui était accompagné du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a souligné que ce cluster est ouvert aux universitaires, chercheurs et opérateurs économiques activant dans le domaine de la construction navale et l'aquaculture de différentes régions du pays. Ce cluster vise à constituer une base industrielle dans le domaine de la construction et de la réparation navales et de l'aquaculture basée sur la maîtrise technologique, ainsi qu'à promouvoir les connaissances professionnelles assurant la disponibilité du produit à moindre coût et de qualité, a-t-il fait savoir. Ces initiatives s'insèrent dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Gouvernement (2020-2024) dans les domaines de la promotion de l'industrie navale et de la pêche en haute mer, et du développement intensif et durable de l'activité d'aquaculture. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé que son secteur continuera à renforcer l'ouverture sur l'environnement économique et social, et œuvrera à élargir le réseau de ses relations en intensifiant les contrats de partenariat en vue de contribuer à réduire le chômage et de diffuser la culture d'entreprise en milieu universitaire. En marge de cette rencontre, une convention a été paraphée entre l'USTO et une entreprise privée de réparation navale. Elle concerne les domaines de la formation, de la recherche et de l'entrepreneuriat. Une cage flottante pilote aux normes internationales, fabriquée à cent pour cent localement, a été exposée par un groupe d'entreprises, qui vise à satisfaire les besoins des investisseurs locaux dans le domaine de l'aquaculture en adéquation avec la nouvelle stratégie basée sur l'encouragement du produit national et le programme du Gouvernement visant à réduire la facture d'importation.



AGRICULTURE

Actualisation du statut particulier des ingénieurs et techniciens agronomes

Le secteur de l'Agriculture et du développement rural a entamé, dimanche à Alger, des concertations approfondies pour actualiser le cadre législatif et juridique relatif au corps des ingénieurs et techniciens agronomes. A cet effet, une réunion a été tenue sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, en présence du syndicat national des travailleurs du ministère de l'agriculture, des directions des services agricoles, des instituts nationaux et de l'union nationale des agronomes (UNA). Lors de cette réunion, M. Hemdani a souligné l'impératif d'élargir l'actualisation du statut particulier aux ingénieurs agronomes, étant une catégorie active dans le circuit de la production agricole, et de par la place importante qu'occupe le

secteur dans le développement économique. Le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'assurer les conditions appropriées à l'ingénieur agricole pour développer sa profession, le statut actuel de l'agronome qui s'inscrit dans le cadre du décret exécutif N 08-286 daté du 17 septembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée de l'agriculture étant limité. Une actualisation approfondie et élargie de ce statut particulier s'impose pour l'adapter aux développements enregistrés dans le domaine agricole, aux plans national et international, a souligné le ministre. "Il faut élargir la vision concernant les statuts particuliers qui représentent tout un parcours professionnel des ressources humaines relevant de ce secteur qui constitue un fac-

teur important pour la relance économique", a-t-il ajouté. Le secteur agricole, qui participe à hauteur de 12% dans le PIB avec une production de plus de 25 milliards de dollars annuellement, assure 2 millions de postes d'emplois, a fait savoir M. Hemdani. Des ingénieurs agronomes qui travaillent sur le terrain dans des conditions particulières à travers les wilayas du pays et veillent à renforcer la production agricole attendent depuis des années l'amélioration de leur situation professionnelle, a-t-il ajouté. Dans ce cadre, il a mis l'accent sur l'importance de la ressource humaine dans le secteur, et l'impératif d'accorder une importance à l'égalité de leur rôle dans la chaîne de production, en procédant à une révision entière du statut de cette catégorie. Il a appelé, à l'occasion, à la création d'ate-

liers de travail et au recours à l'avis des experts et des spécialistes du domaine juridique, dans le but de concrétiser davantage d'acquis pour cette catégorie et enrichir ce statut. M. Hemdani a également appelé à la création d'un ordre national des ingénieurs-agronomes, qui constituera un espace, à même de développer la profession et organiser les rangs des ingénieurs. De son côté, le Secrétaire général du Syndicat national des travailleurs du ministère de l'Agriculture, Mohamed Réda Benteraa, a fait savoir que ce syndicat est disposé à parachever la série d'ateliers destinés au débat autour du statut des ingénieurs-agronomes, entamée depuis 2014. Selon lui, le secteur compte des compétences distinguées en mesure de préparer la dernière mouture du statut escompté, mais, a-t-il ajouté,

leurs efforts se heurtaient, lors des années précédentes, à la bureaucratie et aux conflits internes entre les services administratifs. Pour l'intervenant, le secteur œuvre, de concert avec le Syndicat national des ingénieurs-agronomes et les cadres du secteur, à faire une dernière lecture du statut avant son envoi à la Fonction publique et au Gouvernement. Pour sa part, le Président de l'Union nationale des ingénieurs agronomes, M. Mounib Oubiri a évoqué la question des délais qui doivent être, selon lui, définitifs et fixes, à l'effet d'enrichir le statut par les concernés et de faire prévaloir l'intérêt suprême du secteur. Pour le Président de l'Union, le secteur est sur la bonne voie à la faveur de la feuille de route tracée et se doit de préserver les acquis réalisés et de remédier aux lacunes".

Energie

GEAT assurera la réparation des turbines à gaz de GE en Algérie d'ici 2024

GE Algeria Turbines (GEAT) fournira des services de réparation pour les turbines à gaz 9FA de General Electric (GE) en Algérie d'ici 2024, a annoncé dimanche l'entreprise dans un communiqué. "Nous prévoyons de commencer à créer des solutions numériques pour le secteur de l'électricité d'ici 2021 et d'assurer des services de réparation pour les turbines à gaz 9FA de GE, pour la première fois en Afrique, d'ici 2024", a indiqué l'entreprise, en assurant que cette avancée permettra à la flotte algérienne, soit à plus de 30 unités 9FA, d'être réparées sur place au niveau de GEAT. Le complexe de production de turbine à gaz et à vapeur GEAT, réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la compagnie algérienne d'électricité et de gaz Sonelgaz, avec l'américain General Electric, fabrique déjà des composants tels que des conduites et des patins de turbine à gaz, assemble des turbines et des systèmes de contrôle et assure l'entretien des équipements de production d'électricité. Etablie dans la ville de Batna, l'entreprise a déployé fin 2000 les deux premières turbines à gaz GE 9FA assemblées en Algérie dans le respect des normes de qualité

internationales les plus élevées ainsi que celles relatives aux règles HSE. Cité dans le communiqué, le PDG du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras, a considéré que GEAT est "un projet stratégique pour le groupe et pour l'Algérie qui témoigne de la réussite de la politique industrielles de l'Algérie". "Tout d'abord, parce qu'il nous permet de construire la chaîne de valeur de la production d'électricité au niveau local. Ensuite, parce que GEAT est un modèle édifiant de ce à quoi peut ressembler un transfert de savoir-faire et de technologie", a-t-il fait valoir. Dans sa déclaration rapportée par le communiqué M. Boulakhras, a mis en avant la contribution d'un tel projet à "éliminer les zones d'ombre dans les endroits reculés du pays, à développer les régions isolées, à créer des emplois et de la richesse localement et à ouvrir la voie à d'autres projets à venir". De son côté, le PDG de GE Gas Power pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, Joseph Anis, a estimé que GEAT est "le prolongement naturel d'un engagement de plusieurs décennies envers l'Algérie, notamment pour contribuer au développement de son secteur énergétique". "Grâce à GEAT, nous

contribuons à renforcer davantage l'écosystème énergétique du pays et à soutenir les objectifs nationaux de développement socio-économique", a assuré M. Anis cité dans le communiqué. Pour sa part, le Directeur général de GE, Samir Bouabba, a témoigné que le défi pour l'équipe était la réalisation des deux turbines à gaz à l'échéance prévue. Pour lui, faire fleurir des turbines au milieu des Hauts-Plateaux d'Algérie ne fut pas une mince affaire. "Cela a demandé persévérance et résilience face à de nombreux obstacles". Le premier défi, a-t-il expliqué, consistait à achever l'usine et à mettre en place les équipements dans le respect du budget, tout en maintenant des paramètres internationaux stricts en matière de qualité, d'environnement, de santé et de sécurité. Le site de GEAT fut finalement achevé en mars 2020, après 2,7 millions d'heures de travaux de construction et d'installation des équipements. Quant au deuxième défi, il portait sur le recrutement des équipes et le transfert de savoir-faire, a-t-il poursuivi, en tenant à préciser que les équipes qui ont récemment assemblé les deux premières turbines à gaz sont à 100% recrutées localement.

remise de plus de 70 titres d'exploitation aurifère

Artisanale à des micro-entreprises

Une opération d'attribution de 71 autorisations d'exploitation aurifère artisanale a été entamée dimanche à Tamanrasset, en présence d'une délégation ministérielle. La cérémonie de remise des autorisations s'est déroulée au siège de la wilaya en présence du ministre des Mines, Mohamed Arkab, du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, et du ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh. Le ministre des Mines a souligné l'importance de l'opération, qui "intervient en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", et qui traduit "la concrétisation des engagements fait aux jeunes du Sud en réponse à leurs doléances de contribuer à l'exploitation des richesses du pays, dans le cadre de l'édification de l'Algérie Nouvelle". M. Arkab a mis aussi en avant le rôle attendu des micro-entreprises dans le domaine de l'exploitation aurifère artisanale en matière de génération d'emplois et d'impulsion d'une nouvelle dynamique à l'économie nationale, tout en évoquant la nouvelle stratégie de l'Etat visant le développement de l'exploitation minière, dont les gisements au-

rifères. "Les jeunes ont ainsi l'opportunité d'exercer une activité vitale, dans un cadre organisé, réglementé et transparent, permettant de contribuer à la création de richesses et de plus-value économique, la génération d'emplois et la préservation des richesses nationale importantes, dont l'or, du pillage et de l'orpaillage illicite", a ajouté le ministre. Les différentes étapes du projet ont été succinctement abordées, à cette occasion, par le ministre, à savoir l'élaboration du cadre juridique encadrant l'activité et l'identification des sites d'exploration dans chaque région, sachant que 92 sites ont été identifiés dans cette wilaya par l'Agence nationale des activités minières (ANAM). Les autres étapes concernent la sélection des jeunes habilités à exercer l'activité ainsi que la mise en place des structures chargées d'acheter l'or brut extrait par les micro-entreprises. Tout en signalant que l'attribution des autorisations d'exploitation minière artisanale constituait la dernière phase du projet, M. Arkab a estimé qu'il appartenait maintenant aux micro-entreprises de "s'imposer sur le terrain et de démontrer leur aptitude à l'exercice de cette activité minière, avec l'appui de l'ANAM et une formation sur les modes d'exploitation, notamment les aspects

liés au volet sanitaire et à la protection des personnes et de l'Environnement". De son côté, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, a affirmé "entrer aujourd'hui dans la phase de l'Algérie nouvelle où l'opportunité est donnée aux jeunes d'exploiter les richesses du pays de manière légale, au service de l'économie nationale". Le ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, a estimé, pour sa part, "vivre aujourd'hui une étape reflétant la concrétisation des engagements du Président de la République Abdelmadjid Tebboune, envers les jeunes de la région pour l'exploitation des ressources locales, à travers leur organisation en micro-entreprises et leur bénéfice de l'accompagnement nécessaire". Il a mis l'accent particulièrement sur la nécessité pour les micro-entreprises opérant dans l'exploitation aurifère artisanale de respecter l'environnement et d'éviter les risques pouvant peser sur ce dernier durant leurs activités. Lors de cette visite de travail, la délégation ministérielle a également donné le départ d'une caravane de solidarité acheminant quarante chauffe-eaux solaires vers des zones d'ombre.

Production prévisionnelle de plus de 40.000 qx d'agrumes attendue

Une production prévisionnelle de plus de 40.000 quintaux d'agrumes est attendue au cours de la campagne agricole 2020-2021, soit un pourcentage n'excédant pas 50% des prévisions concernant la production d'agrumes dans la wilaya, a-t-on appris dimanche de responsables de la direction des Services agricoles (DSA). La récolte des agrumes n'a touché pour le moment qu'environ 66 % des superficies consacrées à cette culture au niveau de la wilaya, ce qui équivaut à une production de plus de 30.000 qx d'agrumes avec un rendement estimé à 178 qx par ha, a-t-on indiqué de même source. La baisse attendue en matière de production d'agrumes à Annaba est occasionnée par la diminution de la superficie exploitée, qui est passée de 737 ha de champs d'agrumes à 446 ha de terres cultivées, en plus du manque de renouvellement des champs d'agrumes et leur traitement par les exploitants. Pour remédier à ce déficit, les responsables de la DSA ont souligné la nécessité d'élargir les superficies agricoles exploitées pour la production des agrumes en plus de diversifier les sites réservés à cette culture, concentrés jusqu'à présent dans les communes d'El Hadjar, Ain Berda, El Bouni et Berrahal. Le marché des agrumes à Annaba est connu pour sa remarquable abondance, sa qualité et ses prix compétitifs, grâce à un approvisionnement régulier des marchés locaux par des variétés d'oranges et de citrons produites localement et dans d'autres régions du pays

M.M

Oran La ville renoue avec son ambiance nocturne

L'assouplissement des horaires de confinement et la reprise d'un grand nombre d'activités suspendues ont très bien accueillis par la population et les commerçants. La ville renoue avec son ambiance nocturne dans les grands quartiers et boulevards où les commerces sont ouverts. Depuis mercredi dernier, le quartier Akid-Lotfi a retrouvé sa vitalité nocturne avec ses restaurants et boutiques de grande distribution pris d'assaut. A l'intérieur des établissements, les mesures sanitaires préventives sont respectées avec port du masque et désinfection des mains avec du gel hydro-alcoolique à l'entrée. La distanciation physique quant à elle, a fait défaut dans de nombreux espaces en particulier dans les magasins de vêtement

et les bazars d'articles de ménages et vaisselle. L'assouplissement de l'horaire du confinement à domicile et la prolongation de l'ouverture de certains commerces jusqu'à 21h et la reprise des activités et services suspendus depuis presque une année ont été accueillis avec soulagement. Dès l'annonce du nouveau réaménagement du confinement partiel, de nombreux prioritaires d'établissements de services, se salles de sports ont repris leurs activités. Pour nombre d'entre eux, cette décision s'est faite trop attendre. «Franchement, il était grand temps ! En tant que propriétaire d'un petit complexe de fitness, je commençais sérieusement à penser de changer d'activité. La situation n'était plus tenable. L'épargne ne peut suffire suite à une année

d'inactivité. On est soulagé à l'annonce de la reprise d'activité. Nous sommes conscients et nous comprenons les circonstances ayant imposé la fermeture de nos établissements, c'est pourquoi, nous restons vigilants et nous veillerons à l'application stricte du protocole sanitaire. Il y va de notre santé et de celle de nos clients», dira le propriétaire d'un complexe de fitness parmi les plus connus à Oran. Même réaction chez les gérants des centres de loisirs qui ont aussitôt rouvert leurs portes aux clients. «Cela fait plusieurs semaines que nous étions prêts à la reprise de nos activités. Malgré la fermeture, nous effectuons des travaux de désinfection chaque quinzaine», affirme le propriétaire d'une espace de jeux et loisirs.



Criminalité

Plus de 12.000 appels téléphoniques en une semaine

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont reçu plus de 12.000 appels téléphoniques via le numéro vert 15/48 et de secours 17, liés essentiellement au signalement de crimes ou à des demandes de renseignement et d'orientation, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services. "La salle des opérations de la Sûreté de la wilaya d'Alger a reçu du 22 au 29 janvier dernier 12.124 appels téléphoniques via le numéro vert 1548 et de secours 17, liés essentiellement au signalement de crimes ou à des demandes de renseignement et d'orienta-

tion", précise la même source. "La salle des opérations de la Sûreté de la wilaya d'Alger, et par souci d'assurer une exploitation optimale des signalements faits par les citoyens, notamment ceux liés aux affaires de crime, veille à les transmettre de manière efficace et en temps réel aux forces de police mobilisées sur le terrain, lesquelles interviennent avec professionnalisme", ajoute le communiqué, soulignant que "les interventions menées sur le terrain ont permis l'arrestation de 7 suspects signalés par les sûretés de circonscriptions de Bir Morad Rais, Sidi M'hamed, Hus-

sein Dey, Birtoiuata, Baraki et Draria". Ces arrestations ont permis la récupération d'une moto, d'un téléphone mobile, d'un lap top et de 29.000 DA, tout en saisissant deux armes blanches, une quantité de cannabis et 10 comprimés de psychotropes, indiquent les mêmes services. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548, celui de secours 17 et la ligne 104, ou encore l'application "Allo Chorta" et la page Facebook de la Sûreté d'Alger, pour signaler toute atteinte à l'intégrité des personnes et des biens".

Président directeur général LANCE

ENIE : opération de récupération de résidus électroniques

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbes prévoit le lancement "prochain" d'une opération de récupération des résidus électroniques, a-t-on appris de son Président directeur général. Abbas Mekamene a indiqué, à l'APS, que cette opération a été étudiée par le Conseil d'administration de l'ENIE dans le sens de revaloriser les résidus électroniques, soulignant que le projet sera concrétisé au niveau de l'unité de Telagh sise à 50 km de Sidi Bel-Abbes. Le même responsable a déclaré que cette activité, la première du genre au niveau national, est basée essentiellement sur la récupération de tous les résidus électroniques, à l'instar d'ordinateurs, d'appareils téléphoniques en panne et de cartes électroniques, dans le but de les revaloriser et de les exploiter. Il s'agit, en premier lieu, de récupérer ces résidus et de trier les différents composants électroniques qui ne fonctionnent pas, dont les parties en plastique et en métal, ainsi que le broyage des cartes électroniques, puis procéder à leur séparation au moyen d'un tapis séparateur réalisé par des chercheurs de



l'université de Sidi Bel-Abbes, a-t-il dit, ajoutant qu'après la séparation, intervient une opération de stockage des résidus électroniques collectés auprès d'entreprises spécialisées du pays et de l'étranger. En plus d'avantages pour l'Entreprise nationale des industries électroniques, cette activité permettra, une fois en service, de créer des postes d'emploi au profit des habitants de la

région. L'unité de Telagh est restée fermée durant une longue période, a rappelé le même responsable. Cette opération verra un accompagnement dans le cadre du partenariat public-privé et avec des entreprises étrangères, afin de la développer davantage à travers des systèmes et des moyens innovants, a fait savoir la même source.

El-Bayadh

Plus de 1.100 cas d'envenimation scorpionique en 2020

La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'El-Bayadh a enregistré en 2020 plus de 1.100 cas d'envenimation scorpionique dont quatre ayant entraîné la mort, a-t-on appris jeudi auprès de ses services. Le service de prévention à la DSP a fait remarquer une baisse de plus de la moitié du nombre de cas d'envenimation au scorpion par rapport à l'année 2019, qui a enregistré plus de 2.500 cas dont un décès. La même source a attribué cette baisse à l'opération lancée par les services de la wilaya en 2018, qui a permis la capture d'un grand nombre de scorpions dont plus de 15.000 ont été transférés à l'Institut Pasteur d'Alger pour fabriquer le sérum. De nombreux cas d'envenimation scorpionique sont relevés chaque année pour plusieurs facteurs dont notamment le manque d'éclairage public et la prolifération des déchets en milieu urbain et autres, a-t-on souligné. Le retard accusé dans le transport des blessés vers les unités de santé fait partie des facteurs conduisant à la mort, nonobstant le recours de nombreux blessés à un traitement traditionnel, ce qui constitue un danger pour leur vie, en dépit des appels au transfert des blessés en urgence vers les établissements de santé les plus proches, a-t-on ajouté. Chaque année, la DSP oeuvre, en coordination avec plusieurs secteurs, à intensifier les campagnes de sensibilisation des citoyens pour réduire le nombre de cas d'envenimation et invite les associations et les comités de quartier à participer à la capture des scorpions, notamment durant la saison estivale, période de reproduction des scorpions.

Tizi Ouzou

1.300 foyers raccordés au gaz naturel

1.306 foyers ont été raccordés au réseau du gaz naturel durant le mois de janvier sur une longueur de 49,89 km à travers plusieurs villages de la wilaya de Tizi-Ouzou, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du programme quinquennal lancé en 2013, a informé, hier, la direction de distribution de l'électricité et du gaz dans un communiqué. Les villages concernés sont El Hamam, Ait Khelif, Meraoui et Ighil Nali, situés dans la commune de M'Kira (324 foyers), Tafoughalt à Ait Yahia Moussa (119 foyers) et El Harra Oufella, dans la commune d'Ait Aissa Mimoune (64 foyers), Ait Aissa Ouziane et Tizi Ililane, dans la commune Maâtkas (412 foyers), Boukharouba, Ibazizene et Iadjmat, à Timizert (68 foyers) ainsi qu'Oumadhene, Ath Sidi Yahia, Ighil Iaghzal, Garou, Tazeboujt Tiza, Imedksen, Ighil Oumalou, dans la commune d'Azeffoune (319 foyers), selon un état détaillé de l'opération. La direction a raccordé durant l'année 2020, 16.312 foyers sur une longueur de 580,71 km.

Tizi-Ouzou

Plantation de 2 000 arbres à travers trois communes

Une campagne de plantation de 2 000 arbres de différentes espèces sera lancée, jeudi prochain, à travers le territoire des communes de Timizart, Ouaguenoun et Iflissen, à l'Est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris dimanche des organisateurs de cette initiative. Organisée par l'Association de protection de l'environnement "Tafat N Ugama" en collaboration avec la direction locale de l'Environnement et la Conservation des forêts, cette campagne de reboisement s'étalera jusqu'au 21 mars

prochain, qui coïncide avec la Journée mondiale de l'arbre, a souligné Boualem Oubellil, de ladite association environnementale. Pas moins de 13 espèces d'arbres appropriés aux conditions environnementales de la région (chêne-vert, chêne-liège, cèdre...), seront plantés à travers cinq endroits, dont un relief montagneux, une plaine, une zone humide, le long du principal axe routier traversant ces trois communes et au niveau de certaines placettes et édifices publics. La campagne sera clôturée, le 21 mars,

par une journée de sensibilisation sur l'arbre, le climat et l'environnement ainsi que sur l'importance du travail associatif, à travers les établissements scolaires de ces trois communes, a précisé la même source. "L'objectif, en plus du renouvellement du couvert végétal de la région dévastée par les feux et les aléas de la nature, est aussi d'initier les jeunes à l'importance de ces éléments environnementaux sur la vie de l'homme et la nécessité d'en prendre soins", a-t-il ajouté, à ce propos.

CAPDEL/CHLEF

Financement de quatre projets associatifs à Ouled Ben Abdelkader

Quatre projets associatifs de la commune pilote d'Ouled Ben Abdelkader (sud de Chlef) ont bénéficié d'un financement dans le cadre du Programme CAPDEL (Développement local et démocratie participative), visant le renforcement des capacités des acteurs locaux du développement, a-t-on appris, dimanche, auprès du coordinateur local de ce programme. Selon Idris Boukersi, dans le cadre du 2ème appel de financement des projets des associations des communes pilotes concernées par le programme CAPDEL, quatre projets sur un total de six présentés par des associations locales de la commune d'Ouled Ben Abdelkader, ont été financés par ce programme, a-t-il indiqué à l'APS. Il a signalé la sélection de six projets pour intégrer l'incubateur local de formation et accompagnement. "Une vingtaine de cadres des associations participantes ont été formés à ce titre, en matière de gestion financière et administratives des projets, avant la formulation définitive des projets et leur présentation à la commission nationale, qui a approuvé le financement de quatre parmi eux", a expliqué M. Boukersi. Parmi les projets approu-

vés, le responsable a cité celui relatif au renforcement des capacités des femmes dans les domaines de la couture et du tissage traditionnel, présenté par l'association "Al Fairouz" de formation et apprentissage de la femme au foyer. A cela s'ajoute le projet "citoyens actifs" de l'association "Erriada" des activités des jeunes visant le renforcement de la représentativité des citoyens et leur implication effective dans l'organisation des comités des quartiers et des villages. Il s'agit également du projet "Nous sommes avec vous" de l'association des handicapés moteurs, visant le renforcement du bien-être et garantir l'égalité des chances pour un enseignement de qualité aux profit des personnes aux besoins spécifiques. Quant au 4ème projet bénéficiaire, il a été présenté par l'association des activités des jeunes du complexe sportif de proximité et vise l'incitation des jeunes et des femmes à la pratique sportive au sein du complexe sportif et l'aménagement d'un espace de détente. "Le coût de ces projets lancés dernièrement, est estimé à 1.970.000 DA, et leur délai de réalisation est de 10 mois, au plus", a souligné M. Idris Boukersi. A noter que le programme

CAPDEL a déjà financé, au titre de son 1er appel de 2018, un projet de réalisation d'une promenade sur les berges du barrage de Sidi Yakoub, de la même commune d'Ouled Ben Abdelkader. Cependant, le projet n'a pas encore vu le jour, en raison du non-règlement du statut légal de son assiette. M. Boukersi a souligné, à cet effet, les efforts consentis par les autorités locales en vue d'aplanir toutes les difficultés, pour le "lancement prochain" de ce projet promoteur visant la promotion du tourisme interne et de la pêche continentale dans la région. Le CAPDEL (Démocratie participative et développement Local) est un programme promu par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avec le soutien de l'Union européenne (UE). Il cible dix communes pilotes du pays, à savoir, Ouled Ben Abdelkader (Chlef), El Khroub (Constantine), Babar (Khenchela), Djemila (Sétif), Messaad (Djelfa), Ghazaouet (Tlemcen), Djanet (Illizi), Timimoun (Adrar), Béni Maouche (W. Bejaia) et Tighzirt (Tizi-Ouzou)

A.Z

CONSTANTINE

Installation "prochaine" de 700 caméras de vidéo sur veillance

Pas moins de 700 caméras de vidéosurveillance supplémentaires, seront installées "prochainement" à travers plusieurs nouveaux pôles urbains, de la wilaya de Constantine, a déclaré dimanche, le chef du service des moyens techniques relevant de la sûreté de wilaya. Ce projet qui sera lancé au titre de l'exercice 2021, ciblera les nouvelles cités à forte densité démographique, réparties sur les villes de Constantine et d'El Khroub ainsi que la circonscription administrative Ali Mendjeli, a précisé le commissaire principal, Adel Amrani qui s'exprimait lors d'une visite guidée organisée en faveur des représentants de la presse locale, au centre de wilaya de contrôle vidéo, au chef-lieu. "Le projet d'installation de ces équipements techniques de technologie moderne, se fera selon un planning qui sera établi par la commission de sécurité de wilaya", selon le même responsable, relevant que la démarche est inscrite

dans le cadre la stratégie de modernisation, lancée par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Le but de l'organisation de cette opération est de garantir "une meilleure sécurisation des personnes et de leurs biens", notamment dans la ville Ali Mendjeli qui a enregistré ces dernières années "un taux élevé des affaires liées à la criminalité et une augmentation du nombre d'agressions", a-t-il affirmé. La même source a indiqué que l'organisation et la facilitation de la circulation routière, la lutte contre les différentes formes de criminalité notamment les bandes de quartiers sont les autres objectifs de ce nouveau projet, rappelant que plus de 1.500 équipements similaires sont opérationnels depuis l'année 2014, à travers les dites villes. De son côté, le responsable de la cellule de l'information et de la communication de ce corps de sécurité, le lieutenant Bilal Benkhelifa a souligné à l'APS, qu'il est prévu l'ex-

tension du réseau de ce type de caméras vers d'autres communes, "dans le souci de mieux contrôler les principales artères et grandes agglomérations et lutter contre le trafic de drogue, le vol ainsi que les agressions". Selon les statistiques du centre de wilaya de contrôle vidéo, 4 900 interventions des patrouilles de la police ont été enregistrées en janvier dernier, suite à l'alerte donnée par le centre de contrôle dans des affaires liées à la lutte contre le phénomène de bandes criminelles, le trafic de drogue et de possession d'armes blanches, ainsi que les accidents de la route. Il est à signaler que le centre de wilaya de contrôle vidéo de la police de Constantine dispose de deux salles d'opérations et de coordination ainsi qu'un autre espace destiné à la réception des appels téléphoniques d'urgence où plus de 3.300 appels ont été recensés en janvier 2021 sur le numéro vert 15-48.

K.L

OUM EL BOUAGHI

Baisse "sensible" du nombre d'oiseaux d'eau migrateurs dans les zones humides (responsable)

Les services de la conservation des forêts de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont enregistré une diminution "sensible" des oiseaux d'eau migrateurs dans les zones humides lors de l'opération de dénombrement hivernal, a-t-on appris dimanche de la responsable du service des espèces protégées, de la chasse et de la pêche de cette même direction. Dans une déclaration à l'APS, Nabila Bouras a affirmé que la diminution du nombre d'oiseaux d'eau migrateurs enregistrée au cours de la période d'inventaire hivernal, qui s'est déroulé du 27 au 31 janvier à travers 16 régions humides de la wilaya, est occasionnée par la sécheresse ayant affecté ces zones en plus du manque de précipitations. Mme Bouras a souligné, à ce propos, que le nombre d'oiseaux dénombrés lors de l'inventaire de l'année en cours s'élève à 12 867 sujets de 35 espèces d'oiseaux différentes, contre 27 415 oiseaux dénombrés en 2020. La même source a également indiqué que le plus grand nombre d'oiseaux inventoriés fin janvier dernier concerne l'oiseau Tadorne de belon, dont le nombre de sujets dénombrés s'élève à 5 097, suivi du Foulque macroule avec plus de 2 940 sujets. Concernant le Flamant rose, Mme Bouras a déclaré que le nombre de sujets dénombrés a considérablement diminué au cours de l'année en cours, avec seulement 145 oiseaux recensés contre 8 756 en 2020, et ce, en raison du manque d'eau dans les zones humides de la wilaya. A noter que la wilaya d'Oum El Bouaghi compte 16 zones humides, dont 8 sont classées aires protégées dans le cadre de la convention Ramsar, parmi lesquelles 11 zones humides sont naturelles tandis que les 5 autres sont artificielles, à savoir des retenues d'eau et des barrages.

Asphyxie au monoxyde de carbone: La sensibilisation demeure de mise à Oran

Environ 65 opérations d'information et de sensibilisation sur les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone ont été menées par les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran depuis le début de la saison hivernale, a-t-on appris dimanche de son responsable de communication. Depuis le mois d'octobre, pas moins de 65 opérations de sensibilisation ont été menées par la protection civile d'Oran au sein des établissements scolaires, des centres de formation professionnelle, des campus et résidences universitaires et des mosquées, en vue de prévenir quant aux risques d'asphyxie au monoxyde de carbone, a indiqué, à l'APS, le capitaine Bellala Abdelkader. "C'est un combat continu que nous menons avec plusieurs partenaires à l'image de Sonelgaz, pour un hiver sans accidents et surtout sans victimes", a-t-il souligné. Les campagnes de sensibilisation visent à mettre l'accent sur les dangers que représente le non respect des consignes et des règles de sécurité pour se prémunir contre les risques liés au monoxyde de carbone, a-t-il ajouté. Plusieurs thèmes relatifs à la prévention du risque d'asphyxie ont été abordés lors de ces opérations de sensibilisation, dont la conduite à tenir devant une personne inconsciente par le monoxyde de carbone et la méthode de réanimation à mettre en œuvre. Les accidents survenus sont la conséquence de la mauvaise aération ou de non-conformité des équipements de chauffage, a-t-on fait savoir. A noter que les services de la Protection civile d'Oran ont enregistré 21 interventions liées à l'asphyxie au monoxyde de carbone émanant du chauffage ou du chauffe-eau.

BÉJAIA

Réclamation des listes des attributaires de logements sociaux à Akbou et Taskriout

Des citoyens des communes d'Akbou et de Taskriout ont réclamé dimanche la délibération des listes de bénéficiaires de logement sociaux, a-t-on appris de responsables locaux. Des demandeurs de logement sociaux dans les communes d'Akbou et Taskriout ont obstrué séparément dans la matinée deux axes majeurs du trafic routier de la wilaya de Bejaia, imposant de forts désagréments aux usagers, selon les mêmes sources. A Akbou, les manifestants ont bloqué un carrefour stratégique, à la sortie de la ville, rythmant autant les entrées et sorties vers ou en provenance du sud de la vallée de la Soummam, que celles conduisant à

travers la RN 26 vers Bejaia ou inversement en direction de Bouira et Alger. Dès cinq heures du matin, les protestataires ont pris possession des lieux, jonchant la chaussée avec des objets hétéroclites et brûlant quelques pneus. Vers huit heures, un énorme bouchon s'y est constitué, favorisé par l'arrivée massive des personnels des entreprises de la zone industrielle de Taharacht, en route vers leurs lieux de travail respectifs. Les automobilistes se dirigeant vers Bouira n'en ont pas beaucoup pâti, la plupart d'entre eux s'étant déportés depuis la localité de Biziou (Seddouk) voire Takerietz, sur la pénétrante Béjaia-Ahnif, réussissant à éviter de

s'empêtrer dans ce goulot, qui a duré jusqu'à 13H00, selon le président de l'APC d'Akbou, Mouloud Salhi, joint par téléphone. Finalement les manifestants ont daigné lever le blocus après trois heures de discussions avec le chef de daïra et le premier édile d'Akbou et au cours de laquelle "beaucoup d'équivoques et de malentendus ont été levés", a confié à l'APS, Mouloud Salhi. Ce même responsable a mis l'accent sur une revendication majeure, celle de la libération de la liste des attributaires et des logements achevés et finis. Contrairement à ce qui a été ébruité "la liste n'est pas finalisée. La commission de logement poursuit tou-

jours son travail et le fait minutieusement, avec l'unique souci de ne laisser sur le bord de la route aucun démunis ou méritant", a-t-il expliqué. A l'Est, dans la région de Darguina et Taskriout, à 50 km de Bejaia, des manifestants ont également procédé à la fermeture de la RN 09 (Bejaia-Sétif) pour des motifs analogues d'attribution de logements sociaux et de libération des listes des bénéficiaires et des logements achevés. Finalement, après de franches discussions sur l'état des choses, les manifestants ont pondéré leur ardeur et levé par eux-mêmes les obstacles semés sur la chaussée.

Y.U

Biskra

L'oléiculture, une valeur ajoutée pour le secteur agricole

La filière oléicole se développe davantage dans la wilaya de Biskra et constitue aujourd'hui un générateur de valeur ajoutée pour l'agriculture au regard de l'extension des superficies qui lui sont allouées, mais aussi de la production, qualitative et quantitative, engrangée. L'oléiculture, selon les professionnels du secteur agricole, s'est ainsi développée de manière tangible dans cette wilaya, connue pour la diversité de ses produits agricoles notamment les dattes comme produit phare, les légumes primeurs, les fruits et les viandes. Avec une production annuelle se rapprochant des 200.000 quintaux (qx) d'olives de table et 50.000 qx d'olives destinés à l'extraction de l'huile, la filière oléi-

cole occupe donc une place importante dans la liste des produits agricoles locaux, a indiqué à l'APS le chef du service de l'organisation de la production et du soutien technique de la direction locale des services agricoles (DSA), Mohamed Mouada. L'oléiculture, selon M. Mouada, attire chaque année un nombre croissant d'investisseurs, contribuant ainsi à l'augmentation du nombre d'oliviers qui s'élève à environ 1,4 million d'arbres de diverses variétés d'olives comme Chemlel et Sigoise, mais aussi à l'extension des superficies affectées à cette culture à hauteur de 5.000 ha. Les perspectives des agriculteurs se sont clarifiées au fur et à mesure des expériences acquises pendant plus de deux décennies

concernant les méthodes adéquates de plantation, d'irrigation et de prévention des fléaux. Estimant que les agriculteurs ont réussi à surmonter divers obstacles, le président de l'Association des producteurs d'olives de la wilaya, Mebarak Nacer a affirmé de son côté qu'"il était difficile pour beaucoup d'agriculteurs de se reconvertir et changer d'activité d'autant que plusieurs d'entre eux se sont lancés dans ce domaine avec peu de moyens, sans étude préalable et sans même connaître les variétés et la qualité de plants d'oliviers". L'extension actuellement de la filière oléicole, selon M. Mebarak est le fruit des efforts consentis par les agriculteurs, de l'accompagnement d'organismes et dispositifs d'aide, notamment

les instituts techniques à travers des formations dispensées aux agriculteurs concernés, ainsi que le recours aux mécanismes de traitements antiparasitaires. Exploitant une parcelle de terre dans le cadre d'une concession agricole, Zoubir Meghni, agriculteur dans la commune de Branis, avait cultivé dans un premier temps diverses espèces d'arbres fruitiers tels les abricotiers, oliviers, palmiers dattiers et les légumes de saison, avant de tout délaisser pour se consacrer uniquement à la culture des oliviers. "La plantation d'oliviers a généré des résultats prometteurs me permettant ainsi d'agrandir les superficies dédiées à l'oléiculture et arrêter les autres cultures financièrement moins rentables que les olives", a-t-il assuré.

Tindouf

Remise d'un lot d'aides humanitaires aux réfugiés sahraouis

Un lot d'aides humanitaires a été acheminé aux réfugiés sahraouis dans le cadre d'une caravane de solidarité initiée par une association algérienne. L'aide, qui a été mise à la disposition du Croissant-Rouge sahraoui, consiste notamment en 250 colis composés de denrées alimentaires de base (huile, sucre, farine,

lait en poudre, dattes et autres), ainsi que des fournitures médicales, des fauteuils roulants, des médicaments et des couvertures, a indiqué à l'APS le responsable de la caravane, Lakhdar Kassimi. Menée en coordination avec des donateurs de différentes wilayas, la caravane de solidarité, huitième initiative du genre à être organisée par l'as-

sociation "El-Irchad ouel Islah", est placée sous le signe de "Fraternité et liaison", a-t-il souligné. Le président du Croissant-Rouge sahraoui, Yahia Bouhbini, a salué l'initiative considérée comme "un prolongement de la passerelle de solidarité avec le peuple sahraoui, que le peuple algérien a construit depuis plus de quatre décennies".

Jijel

25 pensionnaires du foyer pour personnes âgées d'El Aouana vaccinées contre la Covid-19

Pas moins de 25 pensionnaires du foyer pour personnes âgées d'El Aouana (20 km à l'Ouest de Jijel) ont été vaccinées contre la Covid-19. L'opération a bénéficié aux 25 pensionnaires dont 20 âgés de plus de 65 ans et 5 atteints de maladies chroniques, a déclaré à l'APS, le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Rabah

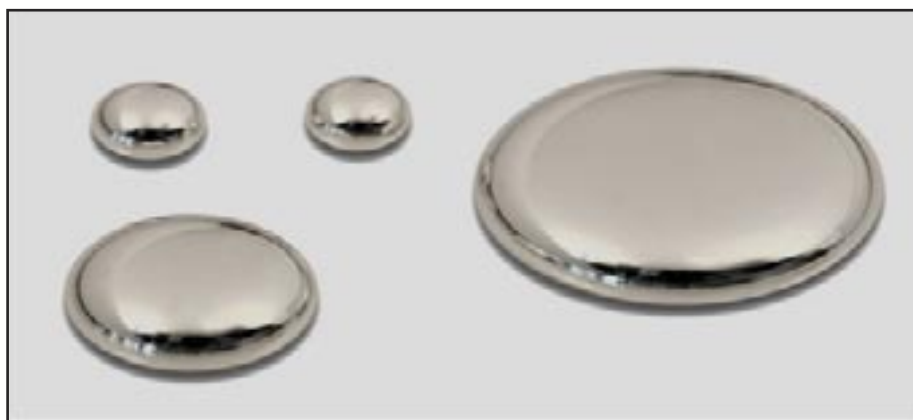
Aïssou. L'opération a été menée en coordination avec la direction de la santé et de la population dans le cadre du programme tracé par les autorités locales pour la protection de cette catégorie sociale contre ce nouveau coronavirus, selon le même cadre qui a précisé qu'un staff médical et paramédical de la direction de la santé a encadré la vac-

cination menée "dans de bonnes conditions". L'opération de vaccination contre la Covid-19 dans la wilaya de Jijel a été lancée mercredi passé au niveau de la polyclinique El-Waha au centre-ville de Jijel après la réception par les services de wilaya d'un premier lot de 500 doses du vaccin russe "Spoutnik V"

Guelma

Saisie de 158 gr de mercure blanc dans la commune de Nechmaya

Une quantité de 158 grammes de mercure blanc destinée à la contrebande a été saisie dans la commune de Nechmaya (Guelma) et trois individus impliqués ont été arrêtés par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de wilaya de Guelma, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. Cette opération a été mise sur pied après l'exploitation de renseignements indiquant une activité suspecte de trafic de cette matière sur les réseaux sociaux, a expliqué la même source, précisant que le mercure blanc, saisi dans la commune de Nechmaya (20 km au Nord de Guelma) était dans des bouteilles en plastique et dissimulé dans un véhicule, intercepté sur un axe routier de la route nationale RN 21 reliant les wilayas de Guelma et d'Annaba. Issues de la wilaya d'Annaba, les personnes impliquées dans



cette affaire qui s'apprêtaient à mettre en vente cette matière, ont été mises hors état de nuire, a-t-on noté soulignant que ces suspects sont âgés entre 34 et 52 ans. Un dossier pénal a été établi à l'encontre de ces malfaiteurs pour "possession et transport sans au-

torisation de produits chimiques prohibés destinés à la contrebande", a-t-on fait savoir, ajoutant que les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires compétentes près le tribunal de Bouchehouf.

L.M

Laghouat

La CNAC lance une campagne de vulgarisation de sa plateforme numérique

La Caisse nationale d'assurances chômage (CNAC) de Laghouat a lancé une campagne de vulgarisation pour faire connaître sa nouvelle plateforme numérique permettant l'enregistrement en ligne des porteurs de projets, a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme. Des rencontres d'information via les réseaux sociaux et les médias ont ainsi été initiées pour faire connaître les prestations offertes à travers cette plateforme numérique aux citoyens intéressés, notamment les porteurs de projets, pour effectuer leur enregistrement en ligne et bénéficier d'un accompagnement de la part des cadres de la Caisse. Ce support électronique, qui permet aussi de disposer d'une base de données électronique visant à organiser l'Emploi, s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration et épargne aux souscripteurs les aléas des déplacements vers le siège de la Caisse pour le suivi de leurs situations, notamment ceux vivant dans des zones éloignées du chef-lieu lieu de wilaya, a affirmé le directeur de la CNAC-Laghouat, Cheikh Achour Brahim. La plateforme en question est mise à la disposition des porteurs de projets pour faciliter leur enregistrement et le dépôt de leur dossier à distance, a-t-il expliqué, ajoutant qu'elle favorise, outre la transparence, une souplesse dans le traitement et le suivi des dossiers, mais aussi la consultation par les porteurs de projets de données concernant leur dossier.

Préservation de l'eau

Activité de sensibilisation dans le milieu scolaire lundi à Alger et Tipaza

Une activité de proximité dans le milieu scolaire visant à sensibiliser les élèves sur l'importance de la préservation de l'eau comme source de vie sera organisée lundi dans les wilayas d'Alger et Tipaza, a indiqué dimanche un communiqué de l'Agence nationale de gestion intégrée des Ressources en Eau (AGIRE). "L'AGIRE et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) organisent conjointement une activité de

proximité dans le milieu scolaire au niveau d'Alger centre et de Tipaza à partir du 8 février 2021", a précisé la même source. Cette activité comprend un "riche" programme, à savoir un cours sur l'eau et sur les gestes à adopter pour la préserver, des démonstrations pédagogiques sur le traitement de l'eau potable, ainsi que différents jeux éducatifs autour de l'eau, explique l'AGIRE. Elle a, dans ce cadre, souligné que l'objectif des ac-

tions menées par le secteur des ressources en eau en direction des établissements scolaires à travers le concept "Classe d'eau" consiste à provoquer un changement d'attitude en préparant les enfants à devenir les protecteurs de l'eau. Conduit par l'AGIRE au niveau national à travers ses agences de bassins hydrographiques, depuis plusieurs années, ce concept est devenu au fil du temps un véritable outil éducatif qui permet de contribuer

à faire évoluer la conscience et le comportement des élèves vis-à-vis de la protection de l'eau, soutient l'Agence nationale de gestion intégrée des Ressources en Eau. "Le secteur des ressources en eau considère les enfants d'aujourd'hui comme des acteurs de l'eau de demain, car plus tôt ils auront assimilé que l'eau est importante à la vie, plus tôt ils seront des citoyens responsables"

Comment répondre à une critique ?



Quand on reçoit une critique, il faut se l'avouer : cela ne fait jamais plaisir. Il en est de même quand nous en formulons. Vous avez beau être dirigeant ou manager, vous n'êtes pas parfait et vous allez donc faire l'objet de critiques. Il se peut que vous vous sentiez blessé, honteux, voire trahi et il est naturel que vous soyez sur la défensive. Une réponse peut être virulente et blessante alors que critique est peut-être justifiée. Petit zoom sur la bonne manière de répondre à une critique.

Ne pas réagir au quart de tour !

Les critiques ne doivent pas vous faire réagir de manière inappropriée. Commencez par vous dire que vous ne devez surtout pas répondre spontanément et vous mettre sur la défensive. Il est tentant de réagir au quart de tour et vouloir mettre un terme à la critique rapidement car personne n'aime se faire critiquer. Pourtant, la personne en face de vous n'est pas forcément mal intentionnée et cherche peut-être à vous aider. Ce n'est pas parce qu'on vous critique qu'on cherche à vous faire du mal. Si sa critique n'est pas forcément fondée et peut vous révolter dès le début, il est peut-être temps de l'écouter jusqu'au bout pour comprendre son origine et pouvoir y répondre calmement et surtout créer des liens basés sur l'empathie.

Si vous souhaitez y mettre un terme rapidement

Si vous souhaitez y mettre un terme rapidement, mieux vaut tout simplement couper l'échange et passer votre chemin. Rentrer dans l'argumentation ou bien donner votre point de vue c'est déjà entamer la discussion et donc prendre un temps précieux. Vous pouvez également y mettre fin en ajoutant de manière ironique à quel point la personne à raison mais cela reste un tantinet agressif tout de même. Cependant, cela ne vous permettra pas cependant dans saisir les tenants et les aboutissants et de résoudre profondément la situation. Une telle attitude n'est jamais souhaitable : il faut plutôt leur proposer un dialogue à un moment où votre charge de travail vous permettra de l'écouter sereinement.

Pour y mettre fin vraiment : l'écouter jusqu'au bout

Si vous souhaitez éventuellement progres-

ser ou comprendre une critique, le plus simple est de l'écouter jusqu'au bout. Vous devez commencer par vous détacher émotionnellement de la critique. Il ne s'agit pas de la prendre à cœur et contre vous et ce n'est pas parce que vous avez mal agi que vous êtes quelqu'un d'abject. Pour réellement bien traiter une critique, il s'agit de poser une série de questions afin d'appréhender avec précision d'où elle vient et sur quoi elle est fondée. Si la personne est fâchée en face de vous, il se peut qu'il y ait une raison même infondée mais vous devez avant tout essayer de comprendre la raison pour laquelle elle l'est. Comprendre les autres est une qualité essentielle chez le manager

Accepter la critique dans un premier temps

Vous l'aurez compris, le premier réflexe est donc très difficile car vous devez prendre du recul, vous détacher émotionnellement de la critique et vous demander objectivement d'où elle provient. Vous devez donc être le plus calme possible et penser que vous avez peut-être un profit à tirer de cette critique. Écoutez activement tous les tenants et les aboutissants de la critique afin de bien la cerner et bien comprendre le contexte dans lequel elle est émise. L'exercice est très difficile surtout si celle-ci a tendance à ne vous apparaître évidemment non justifiée et que l'injustice fait souvent apparaître la colère.

Le cas où la critique appartient au passé

Une des manies de certaines personnes qui souhaitent parfois faire du bien mais en réalité ne font que vous mettre dans une position désagréable consiste à vous dire oh combien vous avez changé en bien ce qui sous-entend que vous n'étiez pas au top et donc que vous vous êtes mal comporté. Dans ce cas précis, il vous suffit d'accepter simplement avec un sourire et de ne pas relancer. Ainsi, vous pouvez tout simplement répondre par « Tant mieux, cela semble résolu alors autant passer à chose » avec un sourire. À défaut, la discussion risque vite de se concentrer sur le fait de s'épancher sur le passé avec force de détails. S'il est tentant de vouloir entendre que vous êtes désormais avenant et performant, la conversation prend souvent des allures stériles et délétores et essayez tant que possible de ne pas vous y attarder.

Tout savoir sur le pacte d'associés

Le pacte d'associés ou pactes d'actionnaires permet aux associés fondateurs de définir leurs droits et d'anticiper les difficultés. La vie de n'entreprise est loin d'être un fleuve tranquille et prévoir les situations de conflits est une preuve de sagesse mais aussi de compétences managériales.

Le pacte d'associés sert à définir les relations entre les parties prenantes. Ce document juridique et technique se rédige en plus des statuts et organise les interactions des associés en plus de leur garantir des droits. Souvent négligé par les entrepreneurs, il peut se révéler très utile en cas de pépin. A quoi sert-il et comment le constituer ?

Le pacte d'associés, qu'est-ce que c'est ?

Lors de la création d'une entreprise, le choix du statut juridique de l'entreprise fait partie des premiers. Si les SA, SAS ou SARL, séduisent une majorité de créateurs d'entreprise, l'étape suivante consiste alors à déterminer qui fait partie de l'aventure, comment le capital de la société se constitue, sa répartition ou encore le nombre d'associés et leurs parts dans la société. C'est alors qu'intervient le pacte d'associés ou pacte d'actionnaires, si vous avez opté pour la SA ou la SAS. Ce document juridique complète la définition impliquée par les statuts en détaillant les relations entre ces parties prenantes. Il indique également les procédures à suivre en cas de conflit d'intérêts. Le pacte d'associés se présente sous la forme d'une liste de clauses insistant notamment sur les points suivants : la rupture du contrat, les règles en cas de cession de parts, la propriété intellectuelle, la durée ou encore la signature d'un droit à la



priorité en cas de vente de parts de l'un des membres.

Pourquoi rédiger ce document ?

Le pacte d'associés permet de gérer certaines situations de crise en précisant les procédures à suivre en cas de litige. Il protège également les intérêts communs. La confidentialité représente l'autre avantage célèbre de ce document. Le contenu du pacte d'associés n'est connu que de ses signataires. Les statuts d'une entreprise demeurent publics et faciles à trouver en ligne, alors que les clauses du pacte d'associés restent secrètes. Certaines règles de fonctionnement entre les acteurs d'une entreprise ne peuvent être révélées, dans l'intérêt de la société ou des personnes concernées. Il suffit alors de les inscrire dans ce document pour que seules ces dernières soient informées. Ce texte n'en demeure pas moins un contrat : en cas de non-respect, un tribunal pourra ordonner des dommages et intérêts. Le pacte d'associés s'avère, du reste, facilement modifiable. Une telle opération

peut se faire à travers un simple avenant mais nécessite la présence de l'ensemble des signataires.

Les clauses concernant la durée et les priorités du pacte d'associés

Afin de gérer les crises, ce document doit parer à toute éventualité. Pour ce faire, quelques clauses demeurent indispensables lors de sa rédaction. En premier lieu, le pacte doit indiquer une durée de validité. Celle-ci peut être indéterminée, chaque engagement évoqué peut aussi présenter des échéances différentes mais il demeure important de préciser ces points. Pour que le pacte reste effectif, il s'avère également possible de prévoir une reconduction tacite. Dans le cas contraire, pensez aussi à rédiger des conditions de rupture du contrat.

Vous disposez d'une grande liberté dans la rédaction des clauses elles-mêmes. Vous pouvez décider des degrés de priorité des unes par rapport aux autres, par exemple. Le niveau d'implication des associés

peut aussi être précisé, une clause de loyauté garantit souvent d'ailleurs que ceux-ci n'iront pas prendre parti dans une entreprise concurrente.

Les précisions sur la gestion de l'entreprise par les différents acteurs

Les associés s'engagent donc pour une durée déterminée avec des responsabilités définies. Le pacte les unissant sert également à organiser leurs relations. Les indications relatives au droit de vote, difficiles à définir dans les statuts, se révèlent alors faciles à établir. Les signataires peuvent, par exemple, octroyer un droit de veto à une personne en particulier. D'autres peuvent temporairement, ou sous certaines conditions, renoncer à leur droit de vote. Il s'avère également possible de désigner certains associés comme « référents » en matière de prise de décision. Il s'agit du droit de consultation, cette clause indique que la personne choisie doit être informée avant toute prise de décision.

Le pacte d'associés reste également connu pour la possibilité qu'il offre de gérer les conflits entre associés. Pour ce faire, pas de secret, il vous suffit d'expliquer une méthode à appliquer dans ce cas de figure. Il peut s'agir d'une procédure d'arbitrage ou bien d'un règlement à l'amiable entre les différents acteurs. Les clauses concernant les litiges doivent détailler les instructions à suivre pour rétablir au plus vite une situation stable devant n'importe quelle difficulté.

Les clauses relatives à l'actionariat

Une société s'organise aussi à travers ses actionnaires ! Les partenaires définissent leurs priorités et leurs interactions dans le pacte d'associés mais ce document permet aussi de gérer l'actionariat d'une entreprise. Trois clauses demeurent célèbres : la clause de préemption, celle d'agrément et celle d'inaliénabilité. La première implique que lorsqu'un signataire souhaite rendre ses actions, il doit les céder en priorité à l'une des autres personnes ayant connaissance du pacte. La clause d'agrément veille à ce que toutes les personnes impliquées par le document aient validé la cession des titres de l'un des membres. La clause d'inaliénabilité, quant à elle, consiste à déterminer une durée pendant laquelle les signataires ne peuvent céder leurs actions. D'autres clauses, comme celle d'anti-dilution, permettent d'empêcher les actionnaires de tomber en dessous d'un certain niveau d'investissement. La clause de limitation des participations sert, de son côté, à limiter l'investissement des membres à un certain montant afin de maintenir une certaine égalité entre tous.

Développer efficacement sa petite entreprise

Quelle que soit l'activité réalisée par une entreprise, le but de son dirigeant est de développer son affaire. Aussi, vendre un nouveau produit, se faire connaître, développer son chiffre d'affaires ou son portefeuille de clients sont autant d'objectifs que l'on essaye d'atteindre pour son entreprise quelle que soit sa taille. Mais pour y parvenir au maximum, il existe différents moyens de prospection qui peuvent être mis en place. Voici quelques astuces à appliquer pour développer efficacement son entreprise.

Ciblez vos prospects

La première erreur à éviter est de se lancer dans la prospection sans avoir défini de façon précise votre cible. Pour ce faire, posez-vous des questions comme : « qui pourrait avoir besoin de mes services ou produits ? Qui est concerné par mon offre ? Qui ne l'est pas ? »... Et bien sûr ne vous contentez pas de des trois questions car il s'agit de cerner au plus près votre cible ou vos cibles. Cette technique vous permettra d'atteindre plus facilement vos objectifs. Chaque paramètre est à conserver, écarter ou à étudier comme le lieu de chalandise, la tranche d'âge, la catégorie socioprofessionnelle, hommes ou femmes, professionnels ou particuliers.



Préparez votre argumentaire

Au lieu de vous lancer dans un flux désordonné et ininterrompu d'informations, vous devez cibler votre message. Cette étape est facile à réaliser car elle est interdépendante des questions et des réponses que vous aurez apportées. Il sera nécessaire de répondre avec rigueur et précision à certaines questions comme : « À qui vous adressez-vous ? En quoi votre offre répond-elle aux attentes de

vos prospects ? Qu'avez-vous à offrir de plus par rapport aux autres ? »... Il s'agit donc ici d'organiser votre discours et de faire la présentation de votre entreprise de manière attractive et concise.

Choisissez un mode de prospection

Vous avez sûrement l'embarras du choix entre téléphone, lettre publicitaire, flyer ou mailing pour réaliser votre prospection. Dans le cas où les retours positifs sont inégaux selon votre ciblage, selon la perti-

nence de votre message et selon votre mode de prospection, vous devez rester à l'aise. Il ne faut pas que votre interlocuteur sente que vous ne l'êtes pas. Le mieux est de trouver par vous-même le canal de prospection qui vous convient. Mais attention, cela ne veut pas dire que vous n'avez pas le droit d'utiliser d'autres supports pour élargir votre prospection !

Pensez aux besoins du client

Penser aux besoins du client c'est savoir à peu près ce qu'ils veulent.

C'est aussi être à leur écoute et proposer un produit ou un service qui leur convient parfaitement. Il vous faut donc adapter votre vision avec celle de vos prospects. Vous devez les mettre au cœur de votre activité et de votre message. C'est pour répondre à leurs besoins que votre entreprise a été créée. Vous devez donc prêter attention et écouter vos futurs clients et quitter vos idées reçues. Rien n'est plus difficile que de sortir de conceptions préétablies.

Les pays en développement touchés par les changements climatiques n'ont reçu aucune aide financière internationale

Les pays en développement dont l'Algérie qui sont les plus touchés par les conséquences des changements climatiques dus au réchauffement climatique, n'ont pas reçu l'aide financière promise par les pays industriels développés qui sont à l'origine de ses changements, a affirmé la directrice de l'Agence nationale des Changements climatiques (ANCC), Saida Laouar. Invité au Forum de l'environnement, diffusé via une vidéo partagée sur la page Facebook du ministère de l'Environnement, Mme Laouar a fait savoir que les pays développés avait promis aux pays en développement touchés par les conséquences des changements climatiques, une aide financière de 100 Mds USD pour la réalisation de projets devant renforcer leurs capacités à faire face aux changements climatiques dus au réchauffement climatique, à l'instar des inonda-

tions, des feux de forêts, des canicules et autres catastrophes naturelles, ajoutant que cette promesse n'a jamais été honorée. Les pays en développement avait également promis le transfert des nouvelles technologies au profit des pays en développement afin de faire face aux changements climatiques, ce n'était que des promesses en l'air, a-t-elle dit. La même responsable a souligné que l'accord de Paris, ratifié par l'Algérie en octobre 2016, impose aux pays développés "le financement" et "l'accompagnement technique" des projets environnementaux en faveur des pays touchés par les émissions polluantes en vue de leur permettre de s'adapter aux changements climatiques. La Directrice des changements climatiques au ministère de l'Environnement, Fazia Dahlab a, pour sa part, affirmé que l'Algérie, à l'instar des autres pays en voie de développement "n'est pas responsa-

ble" du réchauffement climatique et de l'appauvrissement de la couche d'ozone, mais elle est plutôt "victime" de ses répercussions. Au regard de sa position géographique dans une région exposée à la vulnérabilité au climat, notre pays a le droit de bénéficier d'un soutien financier international pour financer les grands projets lui permettant de s'adapter à ces changements climatiques, a-t-elle préconisé. En se basant sur un rapport du Comité d'experts de l'ONU en climatologie, Mme Dahlab a indiqué que le contenu de celui-ci avait établi scientifiquement que "l'Algérie qui se situe au Nord de l'Afrique, est grandement exposée à la vulnérabilité au climat", sachant que le taux de ses émissions de gaz à effet de serre n'est que de 0,39 %, un taux très faible par rapport aux pays développés (la Chine 22 % et les Etats unis 28 %).

M.L

Turquie/Covid-19

Plus de 7800 nouvelles contaminations au cours des dernières 24 heures



La Turquie a enregistré, samedi, 7897 nouveaux cas de contamination par le coronavirus, dont 618 patients symptomatiques, selon les données publiées dimanche par le ministère de la Santé. Le bilan des contaminations dans le pays a dépassé les 2,52 millions de cas confirmés, tandis que le nombre de victimes à l'échelle nationale a atteint les 26 685 morts, après que 108 décès

aient été enregistrés au cours de la dernière journée. Avec 8 089 patients de plus ayant vaincu le virus, le bilan total des guérisons dans le pays s'élève à plus de 2,41 millions de cas. Plus de 30,48 millions de tests de dépistage du coronavirus ont été effectués à ce jour en Turquie, dont 137 649 au cours des dernières 24 heures. Les dernières données montrent également que le nombre de patients at-

teints de Covid-19 dont l'état est jugé critique s'élève à 1 337 cas. La pandémie a fait jusqu'à présent plus de 2,3 millions de victimes dans 192 pays et régions du monde, depuis son apparition en décembre 2019, selon l'université américaine Johns Hopkins. Plus de 105,5 millions de cas et plus de 58,7 millions de guérisons ont à ce jour été signalés dans le monde.

M.L

Le point de l'actualité Africaine

ALGER

- L'Ambassadeur nigérian, Bankole Adeoye, a été élu samedi à la tête Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), succédant au diplomate algérien Smail Chergui, qui a occupé ce poste pendant deux mandats consécutifs.

ADDIS-ABEBA

- Le président de la commission de l'Union africaine (UA) réélu Moussa Faki Mahamat et la vice-Présidente, Monique Nsanzabaganwa ont prêté serment, dimanche, au deuxième jour du 34e sommet ordinaire de l'organisation panafricaine.

NEW YORK (Nations-Unies)

- Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Sidi Mohamed Amar, a réaffirmé que le premier objectif du peuple sahraoui "a toujours été et demeure la libération des territoires occupés par le Maroc et l'établissement de la souveraineté de l'Etat sahraoui sur l'ensemble du territoire de la République".

ADDIS ABEBA

Les travaux du 34e sommet de l'Union africaine (UA) se poursuivaient, dimanche, et certains échanges se tiennent à huis clos, selon l'ordre du jour.

Le nombre de cas confirmés de Covid-19 en Afrique a progressé à 3.656.459 en date de dimanche matin, a indiqué le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

KISHASA (RDCongo)

- La maladie à fièvre hémorragique Ebola a ressurgit dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) où un cas a été déclaré positif, plus de deux mois après la fin de la précédente épidémie, ont rapporté dimanche des médias, citant les autorités congolaises.

HARARE (Zimbabwe)

- Le Zimbabwe risque de perdre la totalité de ses zones humides d'ici à 2040 si aucune mesure n'est prise pour les sauver, a mis en garde dimanche le ministre zimbabwéen de l'Environnement et du tourisme, Mangaliso Ndhlovu.

MOGADISCIO

- Cinq soldats somaliens ont été blessés dans l'explosion d'une mine dans la banlieue de la capitale, Mogadiscio (sud), selon une source sécuritaire.

TUNIS

- La Tunisie a enregistré 1.064 nouvelles contaminations et 63 décès liés au coronavirus, a annoncé samedi soir le ministère de la santé dans son bilan quotidien.

ADDIS ABEBA

- Un accord a été conclu entre le gouvernement éthiopien et le Programme alimentaire mondial (PAM) pour accroître l'accès humanitaire à la région du Tigré, dans le nord de l'Ethiopie, a annoncé le directeur du PAM, David Beasley, samedi sur Twitter.

TRIPOLI

- Le Premier ministre intérimaire libyen, Abd al-Hamid Dabaiba, a affirmé samedi sa volonté de remplir ses obligations concernant les élections prévues le 24 décembre 2021, appelant le peuple libyen à se rassembler autour du gouvernement pour commencer un travail sérieux afin d'alléger les souffrances du citoyen".

A.Z

L'Ocean Viking et ses 422 migrants secourus en mer attendus en Sicile (ONG)

L'Ocean Viking va enfin pouvoir accoster dans le port sicilien d'Augusta et y débarquer les 422 migrants qu'il a recueillis en mer au large de la Libye, a annoncé dimanche SOS Méditerranée, l'affrètement du navire. Selon cette ONG basée à Marseille (sud de la France), son navire-ambulance devrait arriver à Augusta vers 19H00 dimanche. Le feu vert de autorités italiennes est arrivé quelques heures après un communiqué de SOS Méditerranée relayant l'appel au secours de Luisa Albera, coordinatrice des opérations de recherche et de secours sur le navire. "Les 422 personnes à bord, dont des bébés, des enfants, des



femmes enceintes et des mineurs isolés, ont les mêmes droits que toute personne

secourue en mer. Ils doivent en toute urgence débarquer dans un port sûr", affirmait-

elle dans ce texte. "Les conditions météo sont en train de se dégrader et l'arrivée

possible de la pluie et de forts vents vont encore aggraver la situation", insistait Mme Albera. Depuis qu'il a repris la mer à la mi-janvier à Marseille, après plusieurs mois bloqué à quai en Italie, l'Ocean Viking a recueilli 424 personnes au total. Deux d'entre elles, une femme enceinte et son compagnon, ont été évacuées par hélicoptère vers Malte vendredi. Selon Luisa Albera, plusieurs personnes à bord "sont dans un état de santé précaire et sous observation permanente": huit passagers ont notamment été testés positifs au Covid-19 et isolés, "afin d'enrayer la propagation du coronavirus à bord".

R.T

Turquie/Covid-19 : Plus de 7800 nouvelles contaminations au cours des dernières 24 heures

La Turquie a enregistré, samedi, 7897 nouveaux cas de contamination par le coronavirus, dont 618 patients symptomatiques, selon les données publiées dimanche par le ministère de la Santé. Le bilan des contaminations dans le pays a dépassé les 2,52 millions de cas confirmés, tandis que le nombre de victimes à l'échelle nationale a atteint les 26 685 morts, après que 108 décès aient été enregistrés au cours de la dernière journée. Avec 8 089 patients de plus ayant vaincu le virus, le bilan total des guérisons dans le pays s'élève à plus de 2,41 millions de cas. Plus de 30,48 millions de tests de dé-

pistage du coronavirus ont été effectués à ce jour en Turquie, dont 137 649 au cours des dernières 24 heures. Les dernières données montrent également que le nombre de patients atteints de Covid-19 dont l'état est jugé critique s'élève à 1 337 cas. La pandémie a fait jusqu'à présent plus de 2,3 millions de victimes dans 192 pays et régions du monde, depuis son apparition en décembre 2019, selon l'université américaine Johns Hopkins. Plus de 105,5 millions de cas et plus de 58,7 millions de guérisons ont à ce jour été signalés dans le monde.

Z.E

Foot / Italie : Ibrahimovic marque ses 500e et 501e buts en club avec Milan contre Crotone

L'attaquant suédois de l'AC Milan Zlatan Ibrahimovic, 39 ans, a marqué son 500e but en club face à Crotone, la lanterne rouge de la Serie A, dimanche à San Siro lors de la 21e journée, puis le 501e en deuxième période. Très remuant en pointe pendant une demi-heure, Ibrahimovic a ouvert le score d'un tir imparable du droit après un one-deux parfait avec le jeune Brésilien Leao (30e). Il a récidivé à la 64e minute, marquant ainsi son 14e but en Serie A cette saison, qui s'ajoute à un but en Coupe d'Italie et un but en Ligue Europa. C'est sans compter ses 62 buts en 116 sélections pour la Suède dont il a envisagé, à l'automne 2020, de porter à nouveau le

maillot, un jour. Interrogé à la mi-temps par Sky Sport, Ibrahimovic a tenu à relativiser, à sa façon: "Cela signifie que j'ai marqué quelques buts dans ma carrière. L'important c'est de continuer, d'aider l'équipe de la meilleure façon possible. Mon travail c'est de marquer et de créer des situations pour marquer". Avec l'AC Milan, celui que beaucoup n'appellent que par son prénom, a donc déjà marqué 14 buts cette saison en 11 matches de Serie A, dont trois seulement sur penalty. Ça ne fait que deux buts de moins que le leader inoxydable de la Juventus, Cristiano Ronaldo, 36 ans, qui a marqué le 16e samedi.

E.R

Foot / Covid: le 8e de finale aller de Ligue des champions Leipzig-Liverpool à Budapest (UEFA)

Le huitième de finale aller de Ligue des champions Leipzig-Liverpool se jouera à Budapest, l'Allemagne ayant interdit aux voyageurs venant d'une zone où la pandémie de Covid est particulièrement active de rentrer sur son territoire, a indiqué l'UEFA dimanche. "L'UEFA peut confirmer que le match des 8es de finale de la Ligue des Champions entre Leipzig et Liverpool aura lieu à la Puskas Arena à Budapest", écrit l'UEFA dans son communiqué, précisant que le match aura lieu comme prévu le mardi 16 février à 21h00. Le match retour se déroulera à Liverpool à Anfield le 10 mars. L'Allemagne a interdit aux compagnies aériennes de transporter vers le territoire allemand des personnes en provenance de zones touchées par des mutations du coronavirus, à l'exception

des citoyens allemands ou des personnes résidant en Allemagne. Cette réglementation court jusqu'au 17 février au moins et concerne au premier chef la Grande-Bretagne où un variant du coronavirus, estimé beaucoup plus contagieux, est très développé. Des exceptions existent pour les urgences médicales mais pas pour le sport de haut niveau, même si Leipzig avait demandé une exemption pour ce match. Si la mesure était prolongée au-delà du 17 février, un autre duel de C1 entre un club allemand et un club anglais pourrait être concerné: Manchester City doit se déplacer le 24 février à Monchengladbach. Monchengladbach a déjà fait savoir qu'il avait fait une demande au club danois de FC Midtjylland pour organiser ce 8e de finale aller sur son stade.

M.L

Tennis / Open d'Australie Kenin, Barty et Nadal mardi sur le Rod Laver

Sofia Kenin (4e mondiale) entamera la défense de son titre à l'Open d'Australie en début de programme sur le court Rod Laver où lui succéderont Rafael Nadal (2e) puis Ashleigh Barty (1re). Kenin affrontera pour commencer Maddison Inglis (130e). Lui succèdera sur le court Elina Svitolina (5e), opposée à Marie Bouzkova (52e) puis Nadal qui pourra tester son dos, douloureux depuis deux semaines, face à Laslo Djere (56e). Pour son retour

à la compétition après un an d'arrêt, Barty ouvrira la session nocturne face à Danka Kovinic (77e), avant le duel entre Stefanos Tsitsipas (6e) et Gilles Simon (64e). La finaliste de l'an dernier Garbine Muguruza (15e) entrera en lice face à Margarita Gasparyan (125e) en début de programme dans la Margaret Court Arena, où jouera ensuite Daniil Medvedev (4e) contre Vasek Pospisil (61e).

A.Z

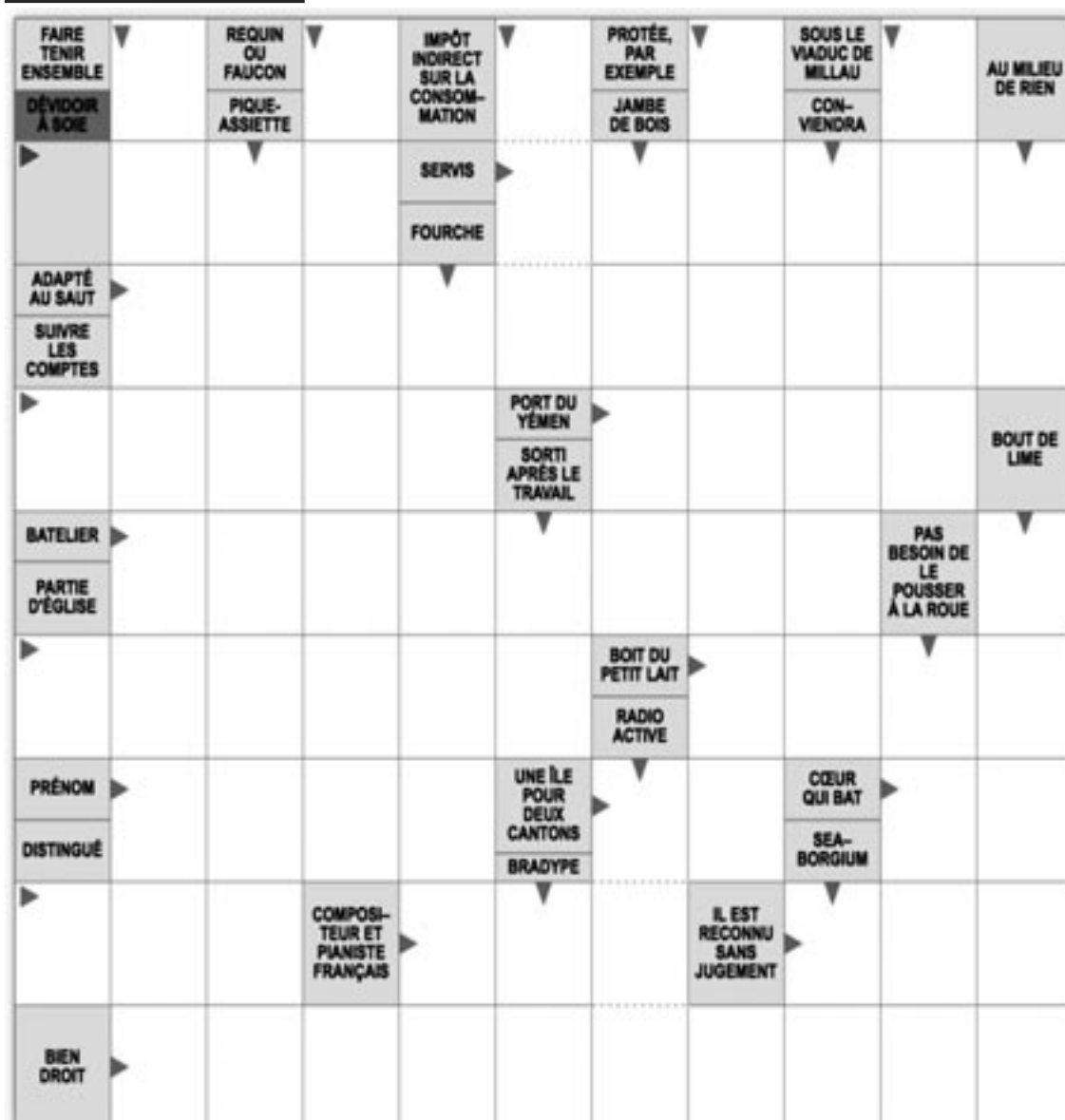
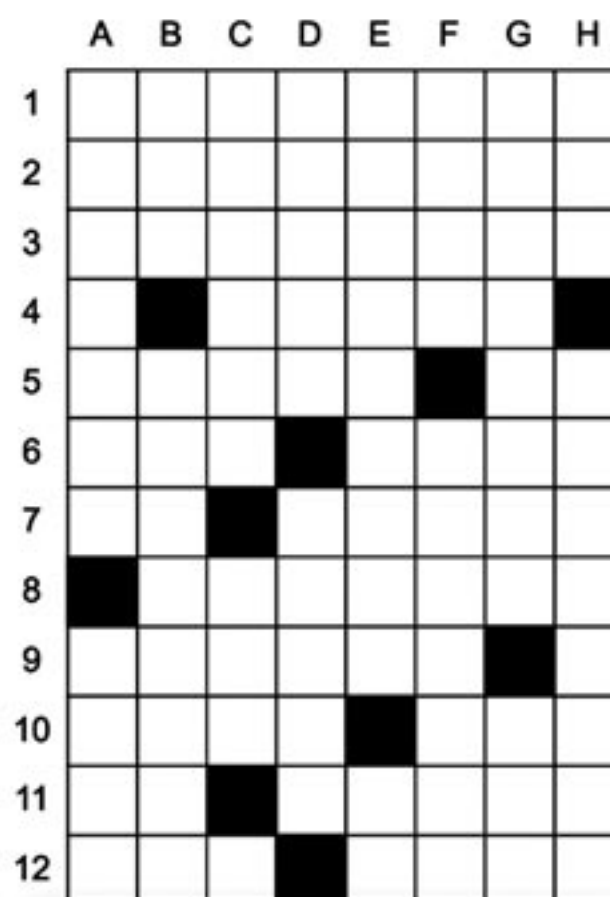
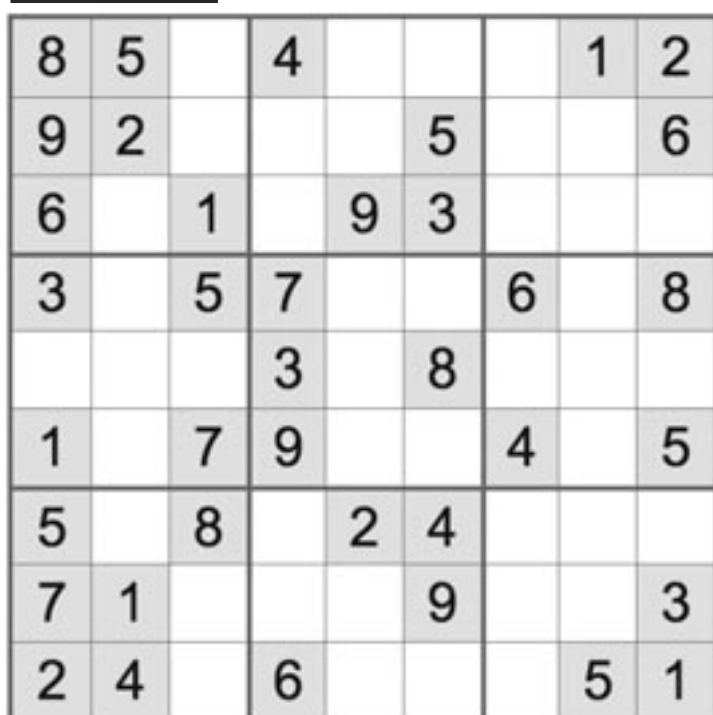
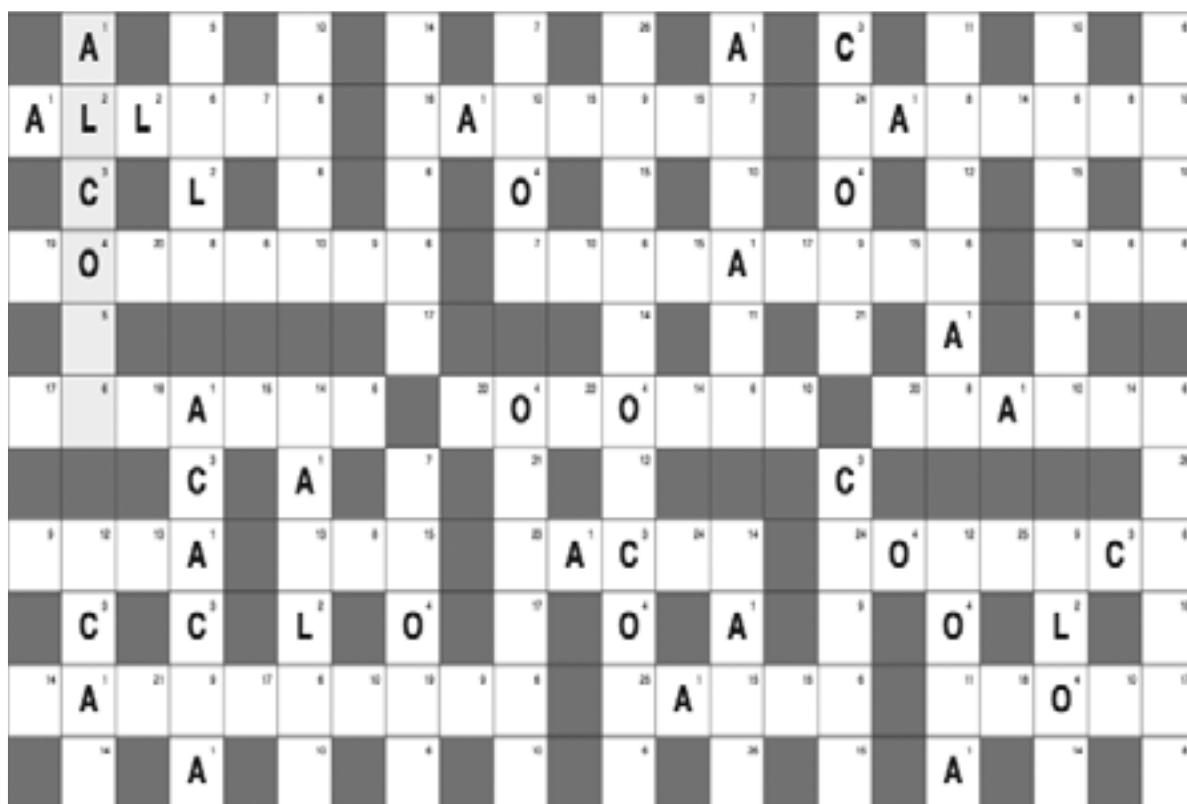
Foot / Ligue 1 - MC Alger "Amrani est l'homme de la situation" (Almas)



Abdelkader Amrani, installé dimanche à la barre technique du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) "est l'homme de la situation" et reste capable de permettre à l'équipe de renouer avec les bons résultats, a indiqué dimanche le président du Conseil d'administration du "Doyen", Abdenacer Almas. "Nous avons reçu plusieurs CV, entre techniciens étrangers et locaux. Nous avons jeté notre dévolu sur Amrani, que je considère comme le meilleur entraîneur sur le plan national, avec tout le respect que je dois aux autres entraîneurs. On l'a choisi pour sa longue expérience et sa rigueur dans la gestion du groupe. Pour moi, Amrani est l'homme de la situation et reste capable de redresser la barre", a indiqué à l'APS le premier responsable du "Doyen". Almas s'exprimait peu après la présenta-

tion d'Amrani aux joueurs, à l'occasion de la séance d'entraînement programmée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (Alger). Amrani (65 ans) a signé dimanche un contrat de six mois renouvelable, en remplacement de Nabil Neghiz, dont la collaboration a été rompue jeudi à l'amiable, suite à la défaite concédée mercredi en déplacement face à la JS Saoura (1-0), en mise à jour de championnat. "En commun accord, nous avons opté pour la durée la plus courte. Dans le cas où les résultats vont suivre, le contrat sera prolongé pour une saison supplémentaire", a-t-il ajouté. Concernant la composition du staff technique, les deux parties se sont entendues pour le maintien de l'entraîneur-adjoint Réda Babouche et de l'entraîneur des gardiens de but Lyes Benhaha.

A.Z



Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

LES ANCIENS DIRECTEURS DE L'HABITAT ET DE L'AGRFU CONDAMNÉS À SIX ANS DE PRISON FERME



Le tribunal de Skikda a condamné hier les anciens directeurs de l'Habitat et de l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines (AGRFU) à six (6) ans de prison ferme, a-t-on appris auprès d'une source judiciaire. La même juridiction a prononcé un verdict condamnant à trois ans de prison ferme la sœur et la femme d'un parlementaire du parti du Rassemblement national démocratique (RND). Un officier d'état civil à la commune d'Ouled Fayet a également été condamné à deux ans de prison ferme, tandis qu'une peine de six mois d'emprisonnement ferme a été prononcée à l'encontre d'un fonctionnaire à la direction de l'habitat de la wilaya de Skikda. Le procureur de la République près le tribunal de Skikda avait requis une peine de 7 ans à l'encontre des directeurs de l'Habitat et de l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines (AGRFU), et une peine de 5 ans à l'encontre des autres accusés dans l'affaire.

CITÉ UNIVERSITAIRE POUR FILLES OULED FAYET 2:

UNE ÉTUDIANTE DÉCÈDE DANS L'EXPLOSION D'UNE BOUEILLE DE GAZ

Une jeune étudiante est décédée hier à la cité universitaire pour filles d'Ouled Fayet 2 (Alger) dans l'explosion d'une bouteille de gaz, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile d'Alger. "L'incident a eu lieu à 10h37 suite à une explosion d'une bouteille de gaz (camping gaz) causant le décès d'une jeune étudiante (24 ans), originaire de Tiaret", a précisé à l'APS le chargé de communication, le lieutenant Khaled Benkhalfallah. "Un incendie s'est également déclaré dans la chambre de la jeune fille", a-t-il ajouté. De leur côté, les services de la Sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances de cet incident. Les services de la Protection civile ont transféré le corps sans vie de la victime vers la morgue de l'Hôpital de Douéra.

CORONAVIRUS

236 NOUVEAUX CAS, 184 GUÉRISONS ET 3 DÉCÈS CES DERNIÈRES 24H EN ALGÉRIE

Deux cent trente-six (236) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 184 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 109.088 dont 236 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0.5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2914 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 74.692, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 20 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 6 autres ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 23 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

FERROUKHI

pas moins de 29.000 marins pêcheurs ont bénéficié de l'allocation

Quelque 29.000 marins pêcheurs ont bénéficié de l'allocation d'indemnisation des catégories impactées par les effets de la crise sanitaire du covid-19, a indiqué, à Oran le ministre de la pêche et des produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi. Intervenant lors d'une rencontre avec les professionnels du secteur, organisée au siège de l'institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) dans le cadre de sa visite dans la wilaya d'Oran, M. Ferroukhi a souligné que le ministère a déployé ses efforts pour soutenir les professionnels du secteur en veillant à maintenir les ports ouverts dans la plupart des wilayas côtières en plus

d'attribuer l'allocation à tous les marins pêcheurs inscrits. Le ministre a également indiqué que plusieurs préoccupations ont été prises en considération, notamment la carte Chiffa que les personnels du secteur ont commencé à en bénéficier depuis des mois, soulignant que d'autres préoccupations seront prises en charge. Des travailleurs du secteur de la pêche ont soulevé, lors de cette rencontre, nombre de préoccupations liées aux conditions du pêcheur qui restent tributaires des intempéries sans aucune garantie, ce qui les fait vivre dans la précarité. Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, a effectué, en compagnie du

ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Ziane, une visite de travail dans la wilaya d'Oran, les conduisant à l'institut de génie maritime d'Es Sénia où ils se sont enquis de l'état des bassins de simulation. Ils ont également présidé l'ouverture d'un atelier national sur "L'évaluation et la consolidation de la mise en place du cluster technologique pour la construction et la réparation des navires et du consortium de l'industrie aquacole" à l'Université des sciences et technologie (USTO) "Mohamed Boudiaf" à Oran.

MILA

récupération de 1113 pièces archéologiques durant l'année 2020

Les services de la sûreté de wilaya de Mila ont récupéré 1113 pièces archéologiques remontant à différentes périodes historiques durant l'année 2020, ont indiqué dimanche les mêmes services. Il s'agit de la récupération d'une statue en bronze de 7 centimètres représentant un romain et de pièces de monnaie archéologiques en majorité, et ce, en coordination avec les services de la direction de la culture dont l'expertise archéologique a permis de déterminer l'importance des objets saisis et la période de l'histoire à laquelle ils remontent. "Les pièces anciennes récupérées est le résultat de plusieurs opérations distinctes menées par les équipes de sécurité dans le cadre de la protection du patrimoine culturel, ce qui a permis de déjouer plusieurs tentatives de vente d'objets archéologiques, d'appréhender les personnes impliquées et de les

présenter devant les autorités judiciaires compétentes", a-t-on précisé. Dans ce contexte, la même source a fait état d'un "recul" du nombre d'ob-



jets anciens récupérés par rapport à l'année 2019, et par conséquent, une

diminution du nombre d'affaires en relation avec la protection du patrimoine culturel enregistrés au cours de l'année 2020 a ainsi été enregistrée.

Par ailleurs, les services de la sûreté de wilaya de Mila ont relevé qu'au cours de l'année 2020 plus de 7 kg de kif traité ont été saisis, en plus de 11 373 unités de substances psychotropes, 91 flacons de produit hallucinogène et 45 634 boissons alcoolisées. Au cours de la même période, les services de sécurité ont également récupéré 30 véhicules ayant fait l'objet de vol, 41 téléphones portables, en plus de la saisie d'un total de 39 704 feux d'artifice de différents types et dimensions destinés à la vente au marché noir, a-t-on

Covid-19

LE QUOTA DE L'ALGÉRIE DANS LE CADRE DU GROUPE +COVAX+ OSCILLE ENTRE 12 ET 16 MILLIONS DE DOSES

La directrice de pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Wahiba Hadjoudj a indiqué que le quota de l'Algérie du vaccin contre le Coronavirus, dans le cadre du Groupe "Covax", oscillait entre 12 et 16 millions de doses, ce qui est à même d'assurer une vaccination de 20% de la population, conformément à ce qui a été convenu au sein du groupe et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Lors d'une journée d'études organisée par la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), autour des mesures relatives au vaccin contre le Coronavirus, la même responsable a affirmé que "le quota de l'Algérie du vaccin contre le virus dans le cadre du groupe +Covax+, oscille entre 12 et 16 millions de doses, dont 35% seront réceptionnés comme 1er lot, vers la fin février". Au cours de sa présentation des différentes étapes franchies dans les négociations avec les laboratoires producteurs du vaccin contre le Coro-

navirus, depuis le 20 août 2020, soit dans un cadre multilatéral au titre des dispositifs +Covax+, ou dans un cadre bilatéral directement avec les laboratoires concernés, Pr. Hadjoudj a indiqué que ces discussions avaient été "extrêmement difficiles" et ce, a-t-elle ajouté, au regard des pressions mondiales et de la course des Etats pour l'acquisition de ces vaccins. Elle a rappelé par la même occasion les premiers contacts avec ces parties, soit en ce qui concerne le cadre collectif +Covax+ ou le second, depuis août 2020 jusqu'à la signature de ces mémorandums d'entente pour l'acquisition de ces vaccins, en passant par les négociations avec les ambassadeurs des pays producteurs du vaccin accrédités en Algérie. Il a également été question de l'organisation de rencontres par visioconférence avec les parties concernées, lesquelles ont été couronnées par un accord d'approvisionnement de l'Algérie en un quota garantissant une couverture de 70% des catégories sociales ciblées avec des indemnités dans le cadre du mécanisme +Covax+ en cas d'effets secondaires dangereux du vaccin.

REPRISE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET DE PÊCHE DANS LES PORTS D'ALGER

LA DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES DE LA WILAYA D'ALGER A ANNONCÉ DIMANCHE, DANS UN COMMUNIQUÉ, LA REPRISE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET DE PÊCHE À TRAVERS LES PORTS D'ALGER. CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU WALI D'ALGER, LES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET DE PÊCHE ONT REPRIS À TRAVERS LES PORTS D'ALGER, A PRÉCISÉ LA DIRECTION, APPELANT LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR AU RESPECT DES CONDITIONS SANITAIRES ET DES MESURES RELATIVES À LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS. LE NON-RESPECT DES MESURES DE SANTÉ ET DE PRÉVENTION EN VIGUEUR ENTRAÎNERA DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI, A MIS EN GARDE LA DIRECTION.